

LE TERROIR

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE

“C'est par son caractère national et son goût du terroir qu'une littérature est grande et respectable. Ce n'est qu'alors qu'elle passe du niveau d'exercice d'école à celui d'expression de l'âme d'un pays.”

C.-A. HENRY,
Ministre de France au Canada.

A QUEBEC



(Cliché de la Revue Populaire.)

Le Musée provincial et le Bureau des Archives, faisant face au Parc des Champs de Batailles nationaux ou Plaines d'Abraham. Architectes : Lacroix (Wilfrid) et Drouin (J. C.).

Réfrigération

Electrique



Faites un placement dans
une

GLACIÈRE

ÉLECTRIQUE



Elle se paye par elle-même
en aliments conservés
et en
commodité.

REDIGER son TESTAMENT

*est la chose la plus importante de la vie
Avez-vous pensé au vôtre?*

Consultez-nous



Société d'Administration et de Fiducie

Administratrice et fiduciaire

5 est, rue St-Jacques, - MONTREAL

72, Côte de la Montagne, - QUEBEC

IMMEUBLES CREDIT FONCIER

FRANCO-CANADIEN

Une
Brique
de Tuf.



12
Nuances
diffé-
rentes.

La Frontenac

Nos briques sont fabriquées de tuf pur contenant en même temps les éléments chimiques qui, en se décomposant par la cuisson, leur donnent ces tons riches et veloutés.

Brique Rustique — Brique Commune
Terra Cotta

Cotations et échantillons Gratis sur Demande

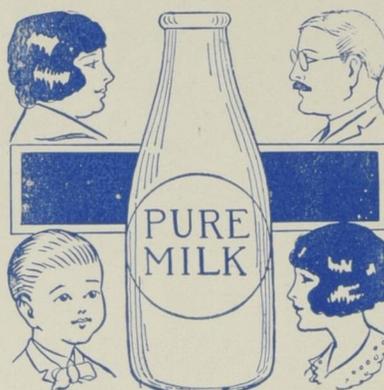
BRIQUE FRONTENAC, Limitée

140, rue St-Jean, QUEBEC

TEL.: 2-0980

P.-A. GALARNEAU, - Gérant-Général

LE LAIT PUR



de saveur douce et agréable, est le bien des enfants, pourvu qu'il soit

**CLARIFIÉ
ET
PASTEURISÉ**

Protégez votre famille et tous ceux qui vous sont chers en demandant toujours la

**MARQUE
FRONTENAC
LAIT, CREME,
BEURRE,
CREME GLACEE**
Fournisseurs de la Goutte de Lait et du Château Frontenac.

La Laiterie Frontenac Limitée

142, de l'Église,

QUÉBEC

Tél. 7175 - 7176

CHARLES DELAGRAVE

Notaire de la Cité de Québec

EDIFICE SUN TRUST

132, St-Pierre,

Tél.: 2-1912

ADMINISTRATION:

M. Eudore Caron
Président

Mlle G. Caron
Secrétaire

BUREAU:

5, rue Vallière

QUÉBEC.

LE TERROIR

Revue mensuelle illustrée fondée en 1918

Organe de la Société des Arts, Sciences et Lettres de Québec

Publié et édité

PAR

Le Terroir, Limitée

5, rue Vallière,

--

Téléphone: 4-4551

REDACTION:

ALPHONSE DESILETS

Président.

G.-E. MARQUIS

Gérant.

Autres membres:

DAMASE POTVIN

J.-H. PHILIPPON

PRIX D'ABONNEMENT:

1 an: Canada: \$3.00 — Etranger: \$4.00 — Un abonnement comptera pour une année entière s'il n'est pas refusé régulièrement par avis postal dès le premier numéro reçu. — Les chèques ou mandats doivent être payables à LE TERROIR, Ltée, 5, rue Vallière, Québec.

COLLABORATION

Tous les membres de la Société des Arts, Science et Lettres sont cordialement invités à nous fournir des articles ou des notes d'actualité: Variety is the spice of life.

Toute collaboration rédigée avec soin, sur un seul côté de chaque feuille, doit être envoyée, avant le 10 du mois, au Gérant de la Rédaction: G.-E. MARQUIS, No 90, avenue Lockwell, Québec.

LA CAISSE D'ECONOMIE

de

NOTRE-DAME
de QUEBEC

Tous devraient avoir un compte d'épargne à la Caisse d'Economie.

L'on ne saurait trop recommander l'importance de l'épargne régulière, qui seule conduit à l'indépendance financière.

Impossible de trouver un meilleur endroit pour vos économies.

La
seule Banque
d'Epargne à
QUEBEC

Sommaire

	Pages
Nos hôtels de campagne, <i>Damase Potvin</i>	2
Au salon d'automne, <i>Alphonse Désilets</i>	3
D'un mois à l'autre, <i>Damase Potvin</i>	4
Bibliographies canadiennes, <i>Damase Potvin</i>	6
Quinzième rapport annuel, <i>Damase Potvin</i>	7
Révélation d'une éclipse, <i>Henri Perrault</i>	8
Parle à la terre, <i>Lorenzo Masson</i>	9
Aux écoutes, <i>L'Ecouteur</i>	11
Echo musical et artistique, <i>J.-Horace Philippon</i>	12
Cette volte-face de l'Académie de Musique, <i>Euterpe</i>	13
Bois-Francs et artistes, <i>Camille Duguay</i>	14
Au jardin des lettres,	15
Arbres de mon pays, <i>Saika</i>	16
Cinéma, <i>G.-E. Marquis</i>	17
A l'Ecole des Beaux-Arts, <i>Alphonse Désilets</i>	18
La Côte-Nord, <i>Auguste Galibois</i>	19

L'Expérience de vingt siècles

"J'estime que dans la famille, comme dans l'Etat, la meilleure source de richesse est l'économie", disait Cicéron. L'expérience de vingt siècles confirme cette vérité. Faites-en votre profit. L'épargne et le placement méthodiques vous assureront l'indépendance. Mettez de côté régulièrement l'argent dont vous n'avez pas besoin tout de suite. Ouvrez un compte d'épargne à la:

**BANQUE
CANADIENNE
NATIONALE**

Actif,

\$146,000,000

**13 SUCCURSALES A
QUEBEC**

*Notre personnel est
à vos ordres.*

LETTERRAIRE

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE

ORGANE de la SOCIÉTÉ des ARTS, SCIENCES et LETTRES de QUÉBEC

Vol. XIV No. 6

— BUREAU, 5, Rue Vallière, QUÉBEC —

NOVEMBRE 1932

Nos hôtels de campagnes

Tout dernièrement, au cours d'une conférence devant les Voyageurs de Commerce, M. J.-L. Boulanger, sous-ministre de la Voirie, demandait instamment aux voyageurs de commerce d'user de leur influence pour insister auprès des propriétaires d'hôtels en faveur du maintien et du développement du caractère français de notre hôtel de campagne. C'est, pourrions-nous dire, à cette condition que le tourisme augmentera dans notre province. Au lieu d'angliciser, d'américaniser notre Canada Français, on demande de le franciser. Pourquoi faut-il que ce soit le contraire que nous soyons en train de faire. Quand notre province aura revêtu un caractère tout à fait français, alors nous serons franchement intéressants et nous justifierons la visite que l'on veut bien venir nous faire, chaque été, de tous les points des Amériques. Quand nos hôtels, notre cuisine, nos ameublements, nos menus, nos enseignes seront, comme on tente présentement de le faire d'une façon générale, complètement américains, cela ne vaudra assurément plus la peine, pour ceux de New-York, de Chicago ou de Boston, de partir de si loin et de faire de si grands frais pour venir voir ici ce qu'ils ont constamment sous les yeux dans leur pays. Que vous en semble?

Il faut quelque chose, chez nous, qui marque qu'en pénétrant dans notre territoire, nous ne sommes plus en terre "étatsunienne"—pour employer une nouvelle expression qui a cours dans la presse franco-américaine.—Or, ce qui indiquera aux touristes américains les changements qu'ils désirent dans leur manière de vivre, ce sont surtout les enseignes de nos hôtels et de nos maisons de pension.

On sait qu'une très intelligente campagne a été lancée, il y a trois ou quatre ans, par l'Association des Hôteliers de Campagne et le Bureau du Revenu de la province, en faveur des beaux noms français d'hôtellerie. On a signalé d'excellents résultats mais ils ne sont pas suffisamment nombreux. De bons exemples ont été donnés qui contrastent étrangement avec la banalité des enseignes habituelles. Mais le changement devrait être général. Nous voyons encore trop de ces enseignes d'hôtel banales, qui ne veulent rien dire, qui n'ont rien de caractéristique, appellations de toutes fins qui n'attirent pas l'étranger, ou plutôt qui l'éloignent, noms d'hôtels trop communs pour être retenus et attirer l'attention du voyageur. Il y a pourtant dans nos villes et dans nos villages assez de particularités pour que nos propriétaires d'hôtels ne soient pas dépourvus de ressources dans la recherche de nouvelles appellations.

A ce propos, sait-on que l'on mène présentement en France la même campagne contre la banalité des enseignes d'hôtellerie? Un bel article a été écrit à ce sujet, par M. Jean Desthieux, dans le numéro d'octobre du "Journal de l'Hôtellerie de France" sous le titre "Quels noms d'hôtels sont les meilleurs?" Parlant des appellations vagues et banales, telle que celles que

nous déplorons ici comme en France, l'auteur de cet article dit, entre autre choses: "Les commerçants qui gèrent ces maisons,—dont il vient de donner les dénominations affreuses de banalité—font preuve de bien peu de psychologie; ils ne savent pas le tort qu'ils se font en permettant aux clients nouveaux de ne pas retenir leurs noms trop communs. Un peu plus d'originalité sierait mieux. Le tourisme y trouverait son compte. Rien n'est decevant pour le voyageur comme de retrouver partout les mêmes menus, les mêmes tables d'hôtes, les mêmes rues banales et les mêmes hôtels sous les mêmes enseignes. La vie est trop courte pour que chacun de nous ne souhaite pas de la vivre avec moins de monotonie. Nous avons tous plus ou moins l'horreur de la monotonie, du corps à corps avec le quotidien. Sinon, nous ne voyagerions pas... En enrayant cette contagion des terminologies cosmopolites qui fait l'obstacle à tous les efforts régionalistes et touristiques, on accomplirait assurément oeuvre de bon goût."

Or, afin de rendre plus efficace cette campagne entreprise en France, l'on est à préparer pour 1933, un grand concours à l'effet d'encourager les hôteliers et les restaurateurs à arborer des enseignes aussi originales que possible en s'inspirant des curiosités et des richesses artistiques ou touristiques de leurs régions.

Voilà un effort à imiter. N'y aurait-il pas lieu de souhaiter que tel concours fut également organisé chez nous ?

DAMASE POTVIN.

AU SALON D'AUTOMNE

Exposition et succès
de notre artiste québécois Gordon Pfeiffer



M. Gordon Pfeiffer.

Parmi les peintures les plus remarquées au Salon d'automne de Montréal, tenu aux galeries Scott and Sons, rue Drummond, nous avons été heureux de retrouver plusieurs des oeuvres les plus importantes de M. Gordon Pfeiffer.

L'art de ce peintre suit la tendance moderne en simplifiant la ligne, le dessin et la couleur. Tous les tableaux de Pfeiffer sont lumineux, animés, précis, éloquents, mais chaque toile exprime une pensée, un sentiment, une émotion qui lui est propre.

Les principaux tableaux le Pfeiffer qui ont retenu l'attention des juges et des connaisseurs sont "L'Hiver à Portneuf", "Village de la Côte Nord", "La Basilique" qui est un sujet religieux dont l'inspiration est élevée et touchante, "L'Heure Paisible" qui est un sujet campagnard exprimant la paix, le calme et le repos du soir après une journée de travail ardu.

Remarquons aussi "La Récolte de la Glace", "Après la Neige", "Dans le Bas-St-Laurent" et "Le Printemps à St-Tite". Ce dernier tableau évoque, avec une sincérité parfaite, les premiers beaux jours du printemps, la fonte des neiges et la vie renaissante par les chemins montagneux des Laurentides québécoises.

Quatre ou cinq autres toiles ont captivé notre attention parce qu'elles expriment, par la magie du pinceau, ce que nous avons tenté d'exprimer par le rythme de la poésie écrite. Ainsi "Le Lac Beauport", "La Vallée de la Montmorency", "Le Quatrième Rang" et "La Chapelle de l'Hôtel-Dieu". (1)

Nous prions notre ami M. Pfeiffer d'agréer nos félicitations et nous pouvons lui assurer qu'il fait honneur à son talent et à ses concitoyens.

Alphonse DESILETS

(1) C'est une photographie de ce dernier tableau que nous avons reproduite en frontispice du "Terroir" d'octobre.

D'UN MOIS A L'AUTRE

Un touchant avant-coureur des fêtes.—Almanachs et calendriers.—A la gloire de Jacques Cartier.—Le temps qu'il fait ou qu'il fera.—La chasse dans notre province.

Par DAMASE POTVIN

L'un des plus touchants avant-coureurs des fêtes de Noël et du Jour de l'An et des premiers signes des manifestations généreuses que provoquent ces fêtes à l'égard des malheureux est ce petit timbre de Noël que, depuis bientôt six ans, la Ligue Anti-Tuberculeuse, que la charité rend de plus en plus dévouée et entreprenante, met en vente parmi la population au profit des tuberculeux pauvres. Noël apporte sous toutes les formes du soulagement aux déshérités de la fortune, et grâce à la Ligue Anti-Tuberculeuse, la grande fête chrétienne fait luire un rayon de joie au chevet du malade qui n'a pas les moyens de s'entourer du confort de ceux que frappe le terrible mal sous les lambris dorés.

La charité est ingénieuse. Le timbre de Noël est l'une de ses plus délicates inventions. Coller un petit carreau de papier qui coûte un sou sur l'une des nombreuses lettres que l'on affranchit au temps des Fêtes, cela a l'air de rien et ne coûte assurément pas grand'chose. Il ne s'agit que d'y penser et, pourtant, l'on peut ainsi recueillir des milliers de dollars que la Ligue Anti-Tuberculeuse fera servir au bien-être et au confort des tuberculeux pauvres.

La Ligue a déjà ainsi recueilli des sommes assez considérables qui ont apporté bien des douceurs dans de pauvres massures et autour de chevets bien dégarnis. On a amélioré considérablement de cette façon les oeuvres d'hygiène sociale dont bénéficie maintenant notre ville.

On a déjà fait beaucoup de ce côté mais on veut faire encore davantage et l'on compte bien, encore cette année, recueillir considérablement les ressources nécessaires à l'aide du mignon petit timbre de Noël.

A Québec, les deux oeuvres principales de la Ligue Anti-Tuberculeuse sont le Dispensaire anti-tuberculeux et le Camp Taschereau où elle héberge pendant les mois d'été des centaines de pauvres petits tuberculeux pauvres qui ont besoin d'air et de soleil. Ces petits orphelins, comme les enfants des riches, n'ont pas les moyens d'aller faire des cures d'air dans les "summers resorts" et ils en ont plus besoin pourtant que les autres.

Les résultats de ces deux oeuvres sont des plus bienfaisants et des plus encourageants pour ceux et celles qui les ont entreprises. Le Dispensaire, depuis 1922, a donné plus de soixante milles consultations et plus de cinquante mille adultes et enfants y ont été examinés gratuitement. Les infirmières-visiteuses ont fait plus de quarante mille visites à domicile et ont dirigé plus de mille patients à l'Hôpital Laval spécialement organisé et aménagé pour recevoir les tuberculeux.

Au Camp Taschereau, chaque été, depuis huit ans, à peu près cent-cinquante enfants de familles tuberculeuses passent deux mois à remplir leurs poumons de l'air sain et vivifiant des hauteurs de Sainte-Foy. Le résultat, c'est que chacun de ces enfants augmente son poids, pendant l'été, d'une moyenne de quatre livres.

Aussi, devant ces bienfaisants résultats, il ne devrait pas y avoir une personne qui hésiterait à apposer le petit timbre si joliment colorié et qui ne coûte qu'un sou sur la lettre de bons souhaits écrite pendant le temps des fêtes. C'est un geste généreux à faire et qui ne coûte à peu près rien. Il n'y a donc pas de doute que toute la population de Québec se ralliera, cette année encore, à ce modeste petit insigne qui fait circuler partout en territoire canadien la bonne pensée de la sainte et grande charité chrétienne.

* * *

Nous voici à l'époque où apparaissent, sous toutes les formes et sous toutes les couleurs, les almanachs et les calendriers. Ces almanachs s'offrent sous tous les titres et sous tous les formats à nos doigts toujours dociles à les feuilleter; mais ils ont un rude concurrent, de nos jours, dans les calendriers tels qu'on en publie parfois, calendriers à feuillets mobiles et qui constituent de véritables almanachs par les nombreuses leçons de choses qu'ils contiennent. Ces calendriers peuvent, en effet, supplanter les almanachs si volumineux souvent que peuvent être ces derniers. N'importe, qui dressera jamais le nombre de calendriers et d'almanachs qui paraissent à la fin d'une année et, à plus forte raison, qui pourra établir jamais la quantité d'almanachs et de calendriers depuis le premier almanach paru et le premier calendrier publié?

A propos, à quand remonte le premier almanach paru au Canada? Nous ne parlons pas du premier almanach européen qui aurait été imprimé à Paris en 1493 et qui portait ce titre assez curieux de "Grand Compost et Calendrier des Bergiers"... mais du premier ouvrage du genre canadien?

Des recherches ont été faites dans ce sens par feu Eugène Rouillard de Québec, historien et antiquaire regretté qui mettait beaucoup de conscience dans ses recherches et dans tout ce qu'il publiait. Il a trouvé et prouvé, semble-t-il, que le premier almanach canadien fut publié à Montréal en 1778 par Joseph Fleury Mesplets et Charles Berger qui avaient intitulé leur ouvrage: "Almanach Curieux et Intéressant contenant la liste des prêtres et religieux du Canada, la connaissance des monnaies courantes, des poids et des mesures etc.; anecdotes, fables, curiosités naturelles etc."

Il faut avouer que le titre de cet almanach était assez "curieux". Par l'analyse succincte que M. Rouillard en donne, cet almanach d'il y a plus de cent-cinquante ans ne semblait guère différer, par le choix des matières qu'il contenait, des almanachs d'aujourd'hui. On y donnait force renseignements "de omni re scibili et de quibusdam aliis": règlements, tarifs, comparaisons, nomenclatures,

prédictions, les éternels pronostics du temps qu'il fera même dans un an, sans compter le comput ecclésiastique de l'année. La publication de l'Almanach de Mesplets et Berger ne semble pas avoir dépassé l'année 1784.

Mais, entre temps, Québec sous ce rapport ne voulait pas rester trop en arrière de Montréal dans cette sorte de publication annuelle. Deux ans après le premier almanach de Mesplets, l'imprimeur Québécois William Brown commença la publication d'un almanach de même genre, de même apparence et de même format que celui de Montréal. Cependant, cet Almanach de Québec eut une existence beaucoup plus longue que celui de la Métropole puisqu'il fut publié jusqu'en 1841 par Brown d'abord, puis par les imprimeurs Neilson. Il parut donc pendant plus de soixante ans.

Ces premiers almanachs canadiens sont bien intéressants à consulter: "Les premiers almanachs canadiens" dit M. Rouillard, "resteront pour nous de précieuses reliques, presque sacrées, des livres que l'on feuillettera avec autant de plaisir que de profit parce qu'ils s'intéressent jusqu'en 1841 par Brown d'abord, parce qu'ils nous parlent de ce que nous fûmes et nous laissent prévoir ce que nous serons".

* * *

Le projet de l'érection d'un monument national à la gloire de Jacques Cartier est désormais assuré encore que le projet initial, par suite de la dépression mondiale, ait été presque radicalement modifié. Mais il est réjouissant d'apprendre qu'il ne sera pas abandonné comme on a eu raison de craindre un instant. L'on célébrera donc, comme il avait été entendu, en 1934, le quatrième anniversaire de l'arrivée du Découvreur sur la pointe de Gaspé. La campagne de souscriptions à cet effet commence justement cette semaine et, hier, nous avions le plaisir d'obtenir de précieux renseignements de celui que S. E. Mgr F. X. Ross, chef spirituel du diocèse de Gaspé, nommait, il y a quelques jours, pour mener le projet à bonne fin. On sait, en effet, que M. l'abbé Pierre Veilleux, ancien curé de Sainte-Anne-des-Monts, vient de prendre la direction de l'organisation de cet événement de 1934. M. l'abbé Veilleux s'est fixé à Québec d'où son action rayonnera dans toute la province. Comme il nous le disait lui-même, à Québec, "Je suis en pays de connaissance et je me sens parfaitement à l'aise."

Aussi est-ce avec la plus entière confiance que l'envoyé de S. E. Mgr Ross a commencé sa propagande en faveur d'une oeuvre qu'il revêt avec raison du double caractère religieux et national.

Comme nous a fait entendre cet intelligent et distingué propagandiste d'une oeuvre de cette envergure, l'objectif à atteindre, du côté des souscriptions, est de \$100,000, somme que l'on regarde de prime abord non sans quelques sensations de vertige à cette époque difficile où le moindre montant d'argent prend de gigantesques proportions, toutes mesures réelles ayant été quelque peu abolies dans le bouleversement général des façons de vivre des populations. Jusqu'à présent les sujets de satisfaction dans le sens d'une heureuse satisfaction sont multiples et permet d'espérer un succès complet. Naturellement, l'oeuvre à laquelle vient se dévouer M. l'abbé Veilleux n'est pas seulement revêtu d'un caractère provincial. C'est une oeuvre à l'égal, peut-on dire, de celle qu'entreprenait Lord Gray, il y a une vingtaine d'années lorsqu'il rêvait à l'établissement du Parc des Champs de Bataille Nationaux qui devait cons-

tituer le monument de l'entente cordiale entre les deux grandes races qui habitent le Canada. Le monument Jacques-Cartier à Gaspé doit être celui de tout le Canada et s'il en était autrement il n'aurait plus sa raison d'être. La province de Québec, d'ailleurs, ne doit pas être la seule partie du pays à se souvenir des toutes premières origines du vaste empire rêvé par le Découvreur. Déjà, le gouvernement de la province a promis une souscription de \$100,000; les gouvernements des autres provinces suivront-ils? On a tout lieu de le croire de même qu'en ce qui regarde le gouvernement central. La Couronne britannique pourrait-elle voir, nous disait en substance M. l'abbé Veilleux d'un oeil indifférent tout un jeune peuple appréciant par un acte officiel comme celui que l'on veut réaliser les bienfaits de la civilisation d'outre-mer? "Je crois sincèrement", ajoutait M. l'abbé Veilleux, "que toutes les races qui vivent sur notre continent et sous la protection appréciée du drapeau anglais seront heureuses de participer à la présente campagne".

C'est pourquoi le propagandiste du Monument National de Gaspé se propose d'aller jusque dans les provinces de l'Ouest canadien et peut-être même dans les centres franco-américains des Etats-Unis demander à tous les nôtres d'assurer le succès complet et aussi rapide que possible de cette entreprise dont le but est de rappeler à jamais au monde entier les débuts de la civilisation chrétienne sur le continent américain.

* * *

Encore que les restrictions imposées par la loi passée voilà quelques années soient encore de rigueur, la chasse à la perdrix bat présentement son plein et sera encore plus pratiquée dès les neiges venues. Et, à ce propos, cette année, comme l'année dernière, l'on aura la preuve des bienfaits apportés en faveur de la protection du gibier, par les lois et les règlements qui ont été passés par le gouvernement de la province et qui ont pour objet d'empêcher l'extinction de plusieurs espèces qui disparaîtraient totalement si l'on permettait, seulement pendant quelques années, de chasser à poudre et à balles que veux-tu dans nos forêts québécoises. On a constaté, l'hiver dernier, que grâce aux restrictions imposées, la perdrix foisonnait dans nos forêts et, d'après les observations des chasseurs, on constatera qu'elle sera encore plus abondante au cours de l'hiver qui vient. N'empêche que l'on aurait décidé de laisser les règlements qui existent dans le "statu quo", c'est-à-dire qu'il est permis de chasser la perdrix mais non de la vendre. On sait que l'on a sérieusement envisagé la question de prohiber complètement la chasse à la perdrix et cette décision aurait été prise si le présent règlement passé voilà quelques années n'avait pas produit les effets que l'on y attendait. Que de chasseurs eussent été dans la désolation, si l'on eut été dans l'obligation de prohiber totalement cette chasse.

Septembre ramène cette dernière qui, sans être généralement aventureuse, a des charmes. La perdrix grise, ou "tétras gris", comme l'appellent les savants, est d'un abord facile et pourvu que l'on ait un bon chien pour la faire "brancher" on est toujours sûr de ne pas revenir bredouille d'une excursion dans la forêt.

Les perdrix ont toujours été très nombreuses dans nos districts québécois. En 1680,—pour ne pas remonter au déluge,—on les tuait aux portes de Québec. Le "Journal des Jésuites", pour cette année-là, dit qu'il "y eut une quantité prodigieuse de perdrix blanches; on en tua 1,200 en un mois à Beauport".

Mais qu'est-ce cela? Il y a à peu près vingt-cinq ans, pendant un hiver pluvieux, nous nous souvenons d'une véritable invasion de perdrix blanches dans la région du Lac Saint-Jean. On les tuait par milliers, avec toutes sortes de choses, aux portes des maisons. Des wagons chargés de gelinottes blanches,—pour parler encore selon la science ornithologique,—furent expédiés sur les marchés de Montréal et de Québec.

Mais il y a longtemps que l'on prédit la fin des perdrix et les prédictions d'aujourd'hui ne seraient pas pour nous étonner. En 1721, il existait des ordonnances à ce sujet, et en 1888, une voix prophétique, celle de Franck Forrester, écrivait que "le XXème siècle verra nos grands bois, nos vastes savanes, les versants de nos montagnes, sans gibiers, mornes et désolés."

Lorsque l'on adoptait les restrictions que nous venons

de rappeler, les prédictions de Franck Forrester étaient sur le point de se réaliser et l'Association de Protection du Gibier demandait alors instamment la prohibition complète de la chasse à la perdrix.

Plus avant encore dans l'histoire, l'on craignait la disparition de la perdrix, grâce aux abus des chasseurs, et ainsi, en 1721, l'intendant Bégon défendait "à toutes personnes, de quelque qualité ou condition qu'elles soient, de tuer des perdrix depuis le 15 mars jusqu'au 15 juillet, à peine de cinquante livres d'amende applicable au dénonciateur", et cela pour prévenir "l'entière destruction de cet oiseau dans la colonie, ce qui priverait le public d'une grande douceur dans la vie".

Nous n'aurions donc pas inventé les lois de protection du gibier encore qu'elles aient été remarquablement perfectionnées en ces dernières années.

Bibliographie Canadienne

PIE XI AU CHEVET DE L'UNIVERS EN DETRESSE

"Est-ce assez vous dire que j'approuve vos études et que je les recommande même aux vieux", écrivait, le 24 septembre dernier, S. E. Mgr J. M. Villeneuve, archevêque de Québec, à notre confrère, le Dr Louis-Philippe Roy, président du Comité Régional de l'A.C.J.C. de Québec, qui lui présentait, réunies en une jolie brochure, les belles et consciencieuses études qu'il venait de faire, au point de vue de la jeunesse, de la désormais immortelle encyclique "Quadragesimo Anno".

Et notre vénérable archevêque avait raison de recommander ces études "même aux vieux", car le puissant document papal a été rarement présenté de façon aussi accessible à tous, aux vieux routiers des questions religieuses et économiques-sociales comme aux jeunes tout pleins de leurs rêves d'avenir, à la fois inquiets et confiants, parfois téméraires, scrutant l'horizon chargé d'une époque tourmentée. Avec quelle clarté, en effet, notre confrère nous a montré, tout blanc, sur le fond noir du siècle en folie, le grand Pie XI, le Pontife-Roi, le Grand Médecin, penché "au chevet de l'univers en détresse", et nous comprenons fort bien que le Dr L. P. Roy a présenté la "Quadragesimo Anno" "à la portée de tous".

Un document de cette envergure, compliqué de tant de multiples sujets abstraits et que présuppose la connaissance d'autres documents pontificaux antérieurs, est difficile à embrasser d'un seul et premier coup d'oeil. Aussi, fallait-il lui donner une forme facilement compréhensible et notre confrère, qui est médecin lui-même, nous a fait voir le Grand Médecin des âmes traitant un fils bien-aimé dans une vaste clinique qui est l'encyclique elle-même. Il nous fait voir, outre l'auguste médecin, penché sur le chevet du pauvre malade, qui est l'Univers, les maux diagnostiqués, les remèdes à appliquer. Il nous fait comprendre toute la gravité du cas, la profondeur du mal dont souffre déjà depuis longtemps le misérable malade.

Nous nous souvenons d'un chromo qu'au temps de notre enfance nous voyions tendu dans toutes les "grandes salles" des maisons des cultivateurs, à la campagne et qui s'intitulait la "Mort du pêcheur". Un malheureux dans son lit, à l'agonie; une agonie atroce; d'un côté, le prêtre montrant au moribond le divin Crucifié; de l'autre, le diable avec ses longues cornes et ses griffes aigues, faisant voir au malheureux les impurs objets qu'il avait caressés toute sa vie. La conception adoptée par l'auteur de la brochure que nous avons sous les yeux nous rappelle tous les détails de cette imagerie d'Epinal, aux tons crus, lustrée d'acres vernis. Le Monde, moribond, grimaçant de souffrance; d'un côté le Vicaire du Christ; de l'autre, l'Esprit du Mal soufflant au malheureux les pernicieux principes du Socialisme, de l'Anarchie, de l'Athéisme, de l'Apostasie, de la Dechristianisation, tout ce qui a amusé le pauvre malade et qui l'a, en définitive, étendu là, pantelant et livide, mortellement frappé, sur son impure couche.

Qui l'emportera dans cette lutte de mort? A tous les catholiques de la terre, aux apôtres laïques surtout, d'aller à la rescousse du Grand Médecin, de se faire ses auxiliaires, de marcher avec ses prêtres, et de se porter résolument à l'assaut du monstre multiforme qui cherche à tirer trop de son côté la minable couverture qui couvre tant bien que mal le corps décharné du moribond.

Bref, en présentant ainsi l'encyclique "Quadragesimo Anno", "à la portée de tous", notre confrère en journalisme a fait une pieuse action pour laquelle la jeunesse lui sera particulièrement reconnaissante comme tous ses compatriotes du Canada Français. Et, pour finir comme nous avons commencé, citant les paroles de notre éminent archevêque, disons: "Tout cela reconforte et rassure pour l'avenir qui reste aux jeunes. "Mitte Radices", prenez racine dans le sol de la vérité sociale, votre apostolat sera rayonnant et fructueux".

DAMASE POTVIN

Quinzième rapport général de l'archiviste de la société des arts, sciences et lettres

SEANCE GENERALE TENUE LE 5 OCTOBRE 1932

M. le Président (1)

J'ai l'honneur de vous soumettre le quinzième rapport annuel de la Société des Arts, Sciences et Lettres.

Comme toutes les institutions solidement assises, notre société traverse, sans trop de défaillance, la terrible crise mondiale qui, jusqu'à présent, a accumulé tant de ruines et tant de misères. Mais, naturellement, comme partout ailleurs, il nous a fallu, pour ne pas choir comme tant d'autres sociétés de la nature de la notre, pratiquer la plus stricte économie, ce qui semble, du reste, le mot d'ordre du monde entier. Aussi, avons-nous suspendu nos manifestations publiques: conférences, expositions, concours pour ne nous confiner qu'aux démonstrations de caractère plutôt intime où notre trésorier n'avait pas à râcler le fond de la caisse, comme nos causeries du samedi qui ont acquis de ce fait un relief qu'elles n'avaient pas jusques là.

En effet, au cours de l'année dernière, qui a été, comme les précédentes, particulièrement courtes, puisqu'elle ne s'étend, à bien dire que de novembre à mai, nos membres ont été invités à assister à dix-sept causeries du samedi. On a remarqué qu'ils sont venus, cette année, en plus grand nombre que de coutume et certaines de ces séances spéciales ont établi même de véritables records d'assistance.

L'archiviste a inscrit dans ses procès-verbaux, outre ces dix-sept séances spéciales, une séance générale et vingt séances du bureau de direction.

Malgré toujours la dépression, toutes nos principales oeuvres restent dans une situation plutôt enviable. Notre organe LE TERROIR continue de paraître assez régulièrement et, encore que sa situation administrative nous soit plutôt inconnue, nous avons lieu d'espérer qu'il a toujours bonne envie de vivre.

Nous devons signaler avec plaisir le sacrifice consenti par son administrateur de ne pas compter, pour cette année, sur les abonnements des membres payés par la Société. C'est un sacrifice qui fait honneur à l'esprit désintéressé de M. Caron.

Les deux filiales de notre société, l'Association des Guides Historiques et l'Association des Chanteurs de Québec semblent être en pleine prospérité. Toutes deux ont remporté de remarquables succès au cours de l'année.

Comme je n'ai pas mission de m'aventurer, dans le domaine sacré de la finance, notre Trésorier vous fera connaître tantôt l'état de notre caisse.

Voilà, M. le Président, à trois grands traits, le bilan général de notre dernière année la quinzième de l'existence de notre société. En voici maintenant aussi succinctement que possible les détails:

Notre assemblée générale annuelle était tenue, voilà un an, le 7 novembre, à l'Hôtel de Ville, et à cette réunion, M. le Président, vous étiez réélu pour un deuxième terme à la tête du nouveau bureau de direction.

L'année débuta pratiquement le 14 novembre par la partie d'huitres traditionnelle qui eut lieu au Club des Journalistes et qui fut couronnée de succès.

La première causerie du samedi de l'année fut donnée, le 21 novembre, par M. Eugène L'Heureux, journaliste, sous votre présidence. M. L'Heureux traite du rôle de l'Etat dans la vie économique. M. L. P. Morin est prié de remercier le conférencier.

Puis les causeries du samedi se suivent dans l'ordre suivant et régulièrement jusqu'en mai 1933.

Le 5 décembre, causerie par M. Oscar Boulanger, M. P. qui traite du sentiment national sous la présidence du major Légaré. M. René Chaloult avocat, remercie le conférencier.

Le samedi, 12 décembre, M. Auguste Galibois nous

parle l'Evangéline, de Longfellow et du drame acadien, M. Alphonse Désilets remercie M. Galibois sur l'invitation du major Légaré qui préside cette séance.

Le 15 janvier, M. Jos. S. Blais, deuxième vice-président de notre société, fait une conférence sur la frontière du Maine, son histoire, ses conséquences et ses leçons, sous la présidence de M. Légaré. M. Oscar Boulanger remercie le conférencier.

Le 23 janvier autre causerie du samedi par M. l'abbé Maxime Fortin, aumônier général des Syndicats Catholiques qui parle du Syndicalisme. Président, M. Légaré. M. le Dr L.-P. Roy, remercie M. l'abbé Fortin.

Le samedi suivant, 30 janvier, M. Henri Fontaine, B.A. ancien élève de la Sorbonne et du Collège de France, donne sous la présidence de M. Légaré une causerie qu'il intitule "De Notre-Dame à Montmartre". M. Jean Blais, avocat, remercie M. Fontaine.

M. René Chaloult, avocat, est le conférencier du samedi, 6 février, et parle des Acadiens d'aujourd'hui. Président, M. le major Légaré. Le col. G. E. Marquis remercie le conférencier.

Le 13 février, M. Philippe Méthé, principal de l'Ecole Technique de Québec, donne sous la présidence de M. le Major Légaré, dans l'amphithéâtre de l'Ecole Technique, une causerie sur des impressions de voyage en Alaska et au Yukon. M. Mettez Koetz remercie le conférencier.

Le 20 février, le conférencier est M. Alphonse Désilets, directeur de notre Société et président de la Société des Poètes, qui parle de la poésie vis-à-vis la musique. Le major Légaré préside. M. Hector Faber remercie M. Désilets.

Le samedi suivant, 27 février, c'est M. Hector Faber, secrétaire de notre société, qui fait, sous la présidence de M. Légaré, une causerie sur l'écriture et ses caractères. M. Eugène L'Heureux remercie.

Le 5 mars, M. le notaire Elzébert Pouliot, sous la présidence de M. le major Légaré, fait une causerie qu'il intitule: "Les allées et venues de Messire Argent". M. Jos. S. Blais remercie M. Pouliot.

Le samedi, 12 mars, M. le colonel G. E. Marquis trésorier de notre société, fait, sous la présidence de M. Légaré, une causerie sur la Louisiane. C'est M. J. H. Philpion qui remercie M. Marquis.

Le 12 mars, le conférencier est l'archiviste de notre Société? M. D. Potvin qui intitule sa causerie: A travers les Laurentides. Président: M. le major Légaré. M. Alph. Désilets remercie.

Le 2 avril, M. Auguste Galibois, sous la présidence de M. Légaré, fait une causerie sur la Côte Nord d'il y a cinquante ans. M. le col. Marquis remercie M. Galibois.

Le 9 avril, le conférencier est M. Joseph Dandurand, journaliste, qui parle des premiers journaux du Canada. Président: M. le major Légaré. M. D. Potvin remercie.

Puis, après quinze causeries du samedi, sur des sujets, on l'a vu, fort variés, voici un intermède: dans l'après-midi du 23 avril, M. Lorenzo Auger, directeur et ancien président de notre société, selon une tradition qu'il a aimablement établie voilà quelques années, invite les membres de la société à son Moulin de Vincennes, à Beaumont, où un groupe important de nos directeurs et de nos membres accompagnés de leurs épouses, passent une agréable soirée. Un goûter exquis y est servi. On reçoit de distingués visiteurs dans la personne de M. Victor Forbin, écrivain français, M. Olivar Asselin et M. Henri Gagnon.

Puis, la série des causeries reprend:

Le 30 avril, M. Gérard Dorion, artiste en reliure, fait, sous la présidence de M. Légaré, une causerie sur la reliure, son histoire, ses procédés et la naissance de l'art

(1) Le major Ernest Légaré.

moderne de la reliure. M. Hector Faber remercie M. Dorion.

Enfin, le 7 mai, dernière causerie avant les vacances: elle est faite par M. Oscar Drouin, avocat, M.P.P. qui intitule son travail: "Esprit et Matière". Cette causerie est sous la présidence de M. le major Légaré. M. Auguste Galibois remercie le député de Québec-Est.

Et voici les beaux jours arrivés; évidemment, c'est une façon de parler. Ces beaux jours — au point de vue météorologique, — n'arrivent que beaucoup plus tard, disons vers la fin de juin. Mais la Société des Arts, Sciences et Lettres n'avait pas à les attendre pour se justifier de dormir, un instant, sur les lauriers de la saison qui se terminait. D'ailleurs, l'automobilisme dont plusieurs de nos directeurs et de nos membres sont de fervents adeptes réclamait ces derniers sur nos routes libres de leur manteau d'hiver et lors de nos dernières causeries l'on s'aperçut bien que les vastes espaces proclamaient leurs droits et que le printemps chantait dans bien des cœurs.

Pour terminer, je n'aurais garde d'oublier de mentionner la partie sociale du programme de l'année. A part la réception au Moulin de Vincennes, nous avons eu le plaisir d'inscrire dans nos archives celle que nous donna notre président à sa résidence le soir de sa réélection en novembre dernier; puis une visite que les directeurs firent à la fin de l'été, sur les bords de la Jacques-Cartier, au chalet d'été de notre trésorier, le col. Marquis et, enfin,

une charmante réception que firent en prime-automne, aux directeurs de la société, en leur délicieuse villa du Cap Rouge, M. Hector Faber, notre dévoué secrétaire, et Madame Faber.

Faudrait-il mentionner maintenant, ne serait-ce que pour provoquer l'admiration des générations futures en faveur de la patience et du dévouement patriotique contemporains, faudrait-il mentionner, dis-je, les précieuses fouilles accomplies, au cours de l'été, par notre président qui, pour la plus grande gloire de la Société des Arts, Sciences et Lettres, tous les samedis de l'été dernier, s'est mis à fouiller la partie de la grève du fleuve où se déverse la petite rivière Saint-Claude... au Moulin de Vincennes, afin d'y découvrir, pour notre bénéfice, des vestiges maintenant à peu près certains d'une des premières tuileries du Canada. Pour éclairer les historiens du XXI^{ème} siècle, disons que notre président, nouveau Purvis Carter, a été singulièrement aidé dans ses recherches par M. Lorenzo Auger, propriétaire de l'historique Moulin de Vincennes, et par son personnel et, j'ajouterais, une fois, occasionnellement, car l'archiviste de notre société qui a eu ainsi l'occasion de constater sur place l'importance de ces recherches historiques.

M. le Président, je termine avec ce bouquet à votre adresse et croyez qu'il n'est pas fait de fleurs artificielles...

Le tout humblement soumis. DAMASE POTVIN.

Révélation d'une éclipse

C'était le lendemain de ce jour mémorable où la lune et d'épais nuages ont obscurci le soleil durant quelques minutes de l'après-midi. Instruites par l'entremise des quotidiens et de la radio, les populations rurales avaient pu observer ce phénomène avec des sentiments tout autres que les peuples du Moyen-Age qui voyaient dans cet obscurcissement momentané du soleil quelque terrible punition de la part de Dieu, ou le présage de quelque calamité épouvantable.

Dès le matin, on s'était empressé de fumer des verres; les plus habiles avaient fabriqué des lunettes ou quelque autre appareil ingénieux, afin de ne rien perdre de cet étrange phénomène qui ne se reproduirait pas avant trois siècles. Comme il arrive toujours dans de telles occasions, les endroits les plus favorables et les plus fréquentés par la foule des curieux furent précisément ceux-là où le soleil se voila le plus obscurément de gros nuages noirs durant les quelques précieuses minutes de durée de l'éclipse. La déception fut générale, sauf chez les camelots et autres vendeurs de verres fumés qui, eux, avaient déjà tiré pécuine de l'affaire.

Le lendemain, donc, tous se posaient mutuellement cette même question, qui devenait assommante à force d'être répétée: "As-tu vu l'éclipse?" Les quelques heureux privilégiés qui avaient eu le bonheur d'entrevoir la couronne solaire à travers une déchirure opportune des nuages décrivait ce qu'ils avaient vu à leurs malheureux interlocuteurs, trop malchanceux pour assister au spectacle que la lune se permettait d'offrir à quelques fortunés terriers. Le hasard, ce jour-là, m'avait conduit dans le petit village de Saint... , près de Montréal, particulièrement favorisé par un ciel d'une pureté prodigieuse durant toute la durée de l'éclipse... Comme il me fallait voir plusieurs cultivateurs autour de ce village, j'ai dû, à maintes reprises, faire un effort de stoïcité héroïque pour ne pas paraître rasé à mort par le même récit qu'on m'avait déjà raconté au moins une

vingtaine de fois — et en termes plus ou moins exacts ou pittoresques. Mais la version d'un honnête et brave "habitant" — si brave et si honnête qu'on l'avait élu maire du village — mérite d'être retenue comme témoignage d'une mentalité encore trop répandue dans nos vieilles campagnes du Québec.

Assez loquace et d'excellente humeur, Monsieur le Maire de Saint... ne se fit guère prier pour m'exposer ses constatations et observations au sujet de l'éclipse.

"—Après tout, me dit-il, les journaux ne se sont guère trompés. Lorsque pour la première fois j'ai lu qu'il ferait noir en plein jour et qu'on verrait distinctement la lune et les étoiles, j'ai bien pris garde d'y croire tellement la chose me semblait impossible. Qui aurait cru que des étoiles eussent pu briller en plein jour? Ce sont là des choses qu'il faut voir avant de croire; ce n'est pas suffisant de les voir écrites dans les journaux. Par conséquent j'ai été excessivement surpris lorsque j'ai constaté que tout se passait tel que les journaux l'avaient annoncé. Il faut donc croire qu'il y a des savants qui en connaissent bien plus long que nous dans ces affaires-là.

Mon premier soin fut d'approuver pleinement les remarques de Monsieur le Maire, afin de connaître toutes les profondeurs de sa stupéfiante naïveté et de son ignorance cocasse.

"—Il y a une chose que je n'ai pu m'expliquer, continua-t-il. J'ai très bien vu la lune en même temps que les étoiles, mais je voudrais bien savoir où était le soleil durant ces quelques minutes d'obscurité. Voilà une chose que je n'ai pas très bien comprise dans les journaux."

En quittant ce brave homme de Maire, je songeai à ce judicieux aphorisme de l'*Esprit des Lois*: "Le peuple est admirable pour choisir ceux à qui il doit confier quelque partie de son autorité."

Henri PERRAULT.



PARLE A LA TERRE....

Par LORENZO MASSON



Plus d'un patriote a lancé parfois son cri d'alarme sur la croissante émigration de nos populations rurales vers les grands centres urbains. D'après le ton dont chacun discourait sur ce sujet de si grave importance, on pouvait assez facilement discerner la couleur, l'intention ou la sincérité des promoteurs de l'agriculture. La diversité des motifs invoqués ou véritables, la jonglerie des responsabilités dont on se décharge encore les uns sur les autres, les protestations et les rectifications qui en rejaillissent, n'empêchent tout de même pas de se généraliser le dégoût des travaux champêtres. Et cet abandon des traditions paysannes n'est pas le propre d'une province, d'un pays, c'est une des grandes plaies de notre époque.

Aussi, devons-nous encourager l'inlassable persévérance avec laquelle nos gouvernants et les citoyens prévoyants plaident, dans leurs articles ou leurs conférences, contre le dépeuplement des campagnes, voire même en faveur du retour à la terre.

Mais où trouver le secret d'atténuer, sinon de supprimer l'attrait indéniablement puissant qu'exerce l'existence factice des cités sur la vie paisible des campagnes ? Et d'abord, n'est-ce bien que l'appât du gain, la perspective de distractions bruyantes et épicées, l'illusion d'une liberté complète, qui portent nos solides et radieux jeunes gens de la terre à grossir, dans les centres industriels et plutôt malsains, le nombre des mécontents, des déclassés et des parasites ? Quand on quitte ainsi, de gaieté de coeur, les séductions pourtant si diverses de nos belles campagnes salubres, pour ne gagner le plus souvent en ville qu'une dépression de forces physiques et morales, ne faut-il pas être étrangement aveuglé sur les richesses abstraites et matérielles qu'offre spontanément la terre à qui sait la comprendre et l'exploiter ?

Les ouvriers du sol ne quitteraient plus le village ou le rang natal, s'ils étaient mieux initiés aux mystères de la glèbe, qu'ils cultivent sans amour parce que sans admiration. Il est triste de voir diminuer le nombre des cultivateurs qui savent goûter la joie reconfortante d'une vie calme et laborieuse en contact avec la terre pourtant si féconde en trésors de toutes sortes.

Nos braves curés de campagne ne devraient-ils pas un peu plus souvent broder leurs allocutions sur la vieille, mais toujours juste exhortation du saint homme Job : "Parle à la terre et elle t'instruira". Ce ne serait pas non plus un mince mérite pour nos institutrices et nos maîtres d'école que de réussir à dessiller les yeux de nos paysans jeunes et vieux, dont plusieurs, hélas ! marchent comme des fantômes aveugles et méprisants à travers les splendeurs dont regorgent nos plaines, nos prés et nos bois. L'amour de la nature est un grand privilège, qui a le double avantage d'être particulièrement accessible aux âmes simples et aux bourses modestes.

L'incomparable beauté des horizons agrestes, les saines voluptés des heures rustiques ont été décrites par Jefferies, dans son "Pageant of Summer", avec trop de

magnificence pour ne pas mériter ici une traduction fragmentaire :

"Je m'attarde, dit-il, dans les longues herbes, à contempler les feuilles luxuriantes des arbres et à écouter les chansons qui remplissent les airs. Il me semble que je peux m'imprégner de cette vie ardente que les rayons du soleil et le vent du sud font éclore. Herbes folles, feuilles innombrables, vigueur prodigieuse du chêne qui étend au loin ses rameaux, pure joie du pinson et du merle, vous tous me donnez quelque chose de votre être. Dans le chant du merle, j'entends une note qui me pénètre ; lorsque l'ombre des feuilles se met à danser, c'est elles qui s'agitent, mais leur masse enchevêtrée m'appartient ; les fleurs aux mille formes ont reçu les baisers du matin. Comme je partage les sentiments de toutes choses, je reçois, en somme, une parcelle de leur plénitude de vie. Je ne peux m'en lasser ni rester assez longtemps. Les heures où l'esprit est absorbé par le spectacle de la beauté sont les seules où nous vivons véritablement ; aussi, plus nous restons en face d'elle, plus nous arrachons de moments précieux au temps inexorable. Ces heures-là, seules, ne sont pas perdues, ces heures qui absorbent l'âme et la remplissent de pure beauté. Voilà la véritable vie, tout le reste n'est que souffrance et illusion. Etre belle et être calme, sans inquiétude morale, tel est l'idéal de la Nature."

Comme les corvées du cultivateur, les devoirs du fermier, les privations du colon, s'allégeraient et s'égayeraient, si sa curiosité s'appliquait à observer le nombre et la variété, la destinée et les moeurs de ces êtres vivants, animaux et végétaux, qui l'entourent à coeur d'années, toujours prêts à satisfaire aussi bien ses besoins matériels que son intelligence en éveil. L'auteur de l'Imitation a bien raison de dire : "Si tu étais tout à fait droit de coeur, chaque créature serait pour toi un miroir de vie et un livre de sainte doctrine."

Les fleurs en particulier ont un charme plein de consolations pour l'âme la moins sensible : les gens de la terre ne peuvent-ils pas les aimer dans toute leur fraîcheur, telles qu'elles poussent dans leur milieu préféré ? au lieu qu'en ville les bouquets ont toujours l'air d'éprouver la nostalgie des bois et des champs où l'on peut vivre, croître et s'épanouir selon ses fantaisies. Des fleurs, mais il y en a pour tous les goûts ! Elles ne sourient pas seulement aux yeux, elles sympathisent aussi aux larmes du coeur ; bref, elles offrent ce caractère idéal, qu'on rencontre si rarement parmi les hommes, d'être à peu près toujours en harmonie avec notre disposition actuelle d'esprit.

Des fleurs aux feuilles, il y a moins qu'un pas. De quelles évocations les arbres ne sont-ils pas capables ? La gloire du chêne, la féminité du bouleau, la gravité du pin, la nonchalance du saule, la prière du peuplier, la timidité du tremble, le traditionnel sapin et l'"érable sacré", ne savent donc plus rien dire à nos déserteurs du sol ?

—C'est qu'on n'a pas tous l'âme sentimentale, me répondra-t-on.

—A plus forte raison devez-vous percer les secrets du végétal, si vous avez l'esprit pratique. Avant d'être anobli par le pain qu'il engendre, le froment doit germer, se nourrir, croître et mûrir, tout comme vos enfants que vous chérissez tant. Vous qu'on trouve si attentifs ou angoissés aux moindres vagissements de vos bébés roses, resterez-vous insensible aux exigences du muet épi de blé ambitieux de produire cent pour un? Oui, oui, vous savez triturer la terre, y déposer la semence généreuse, veiller avec espoir sur la moisson montante, vous n'épargnez pas vos sueurs au temps de la récolte, votre enthousiasme à l'engranger, votre finesse à en trafiquer...

Mais savez-vous que les plantes respirent et digèrent, tout comme vous? Savez-vous qu'elles peuvent être malades et guérir, tout comme vous? Savez-vous qu'elles ont leurs préférences et leurs petits caprices, tout comme vous? Et de même que le fait de vous voir en vie prouve que le médecin a dû intervenir une ou plusieurs fois pour vous conserver ou vous adoucir l'existence, ainsi vous faut-il être en état de discerner vous-même toute anomalie chez vos grains, vos légumes, vos herbes et vos fruits, puis d'en déterminer la cause d'après les symptômes, et enfin de réagir contre le mal.

Or, comment voulez-vous réussir dans votre diagnostic et votre traitement, si vous ignorez la nature des tissus végétaux, la disposition intérieure des délicats organes de la plante, leurs fonctions respectives, les échanges et les transformations chimiques qui s'y multiplient entre les sèves internes, les sucres terrestres et les invisibles apports atmosphériques; l'époque, le mode et les phases de fécondation propres aux diverses catégories de végétaux susceptibles d'exiger votre assistance, à tout le moins votre surveillance?

—C'est de la botanique que vous voulez faire là! m'objecterez-vous avec dédain.

—Eh bien! oui: vous touchez juste. Mais il y a deux manières d'être botaniste. Faut-il croire que parce qu'on n'est pas du métier, parce qu'on n'a pas la mémoire chargée de latin barbare et d'épithètes échevelantes, il est impossible de trouver dans cette science, ouverte à tous, et particulièrement aux campagnards, des jouissances du meilleur aloi en même temps que des aperçus très féconds pour l'intelligence la plus développée? Il ne faut pas que le mot "science" effraye ici personne. L'étude de la plante s'accommode à otus les goûts et donne à chacun ce qu'il veut bien lui demander.

Voyez l'émerveillement joyeux de l'enfant qui re-

vient, chaque matin, constater de combien ont grandi les pois dont il a mis lui-même la graine en terre. Songez aux enseignements si riches pour le laboureur à regarder s'ouvrir, comme des yeux sortant de léthargie, les bourgeons de ses arbres, au printemps. Quels problèmes intéressants, quelles réflexions profondes, quelles leçons morales même, suggèrent au philosophe — point n'est besoin pour cela d'être diplômé! — la destinée d'un pépin apparemment sec et mort, germé dans l'humidité du sol, et maintenant déjà tige anxieuse de se couronner de feuilles, puis de fleurs bientôt sacrifiées aux fruits; ses luttes contre les adversaires brutaux ou astucieux; les associations à bénéfice réciproque contractées prudemment; les pièges évités, les obstacles contournés sans colère; le généreux souci perpétuel de conserver l'espèce et de ne vivre que pour ceux qui viendront; le concours, largement rétribué en nectar, demandé à l'insecte pour célébrer les noces des pistils et des stigmates; la bonne volonté du vent qui se charge gratuitement de répandre les semences.

N'y a-t-il pas là une source inépuisable de délectations ennoblissantes en même temps que reposantes pour le travailleur soucieux de devenir penseur ou Poisif voulant se faire observateur: l'un est déjà si près de l'autre!... Et peut-être la botanique ainsi vulgarisée, simplifiée, j'allais dire humanisée, dépouillée de son masque rigoureusement technologique qui fait si souvent peur au promeneur ou au poète, dévoilera à nos gens ses charmes intimes et profonds. Cette délectable révélation contribuera, à côté de tant d'autres excellents remèdes proposés contre la désertion des campagnes, à susciter des méditations plus sérieuses sur ces vigoureux vers de Paul Harel:

*"Aux anciens il fallait la plaine et la charrue,
Le grand air dont le souffle ondoie au front des blés;
Les nouveaux ont quitté le sillon pour la rue,
Et, jeunes, des désirs malsains les ont troublés."*

*Leurs bras n'étaient pas faits pour les besognes viles,
Et le joug paternel pesait à leur fierté.
Les voyez-vous, épars sur les chemins des villes,
Tous ces riches d'espoirs qu'attend la pauvreté?*

*Ils ont, ces émigrants, ambitieux ou lâches,
Gêné les citoyens, gêné les artisans.
Dieu les avait créés pour de plus nobles tâches,
Les paysans devraient rester des paysans."*



Le Palais Montcalm, à Québec, inauguré le 21 octobre.

AUX ÉCOUTES

Paroles en l'air . . .

La radio est une force nouvelle, au service du bien et . . . du moins bien.

Il existe présentement dans le monde 1,203 postes de radiodiffusion et plus de 30 millions d'appareils récepteurs.

L'industrie, la maison de commerce, l'agence anonyme, qui ne sont point supportées par une vieille réputation de qualité, de bon goût et d'honnêteté parfaite, ont sauté sur ce médium de réclame pour s'imposer à l'attention du public.

Sauf pour quelques motifs particuliers et très justes, nos anciennes maisons d'affaires, nos compagnies d'assurances vraiment solides, nos institutions d'enseignement canadiennes-françaises bien assises, n'ont pas cédé à cette faiblesse trop mise à nu par des paroles en l'air . . .

Bien naïfs, en effet, ceux qui pensent que l'annonce par radio fasse impression et laisse dans l'esprit de l'auditeur une conviction durable. Ce genre de réclame profite surtout aux contracteurs d'annonces. Et, ne nous y trompons pas : la presque totalité des auditeurs radiophiles ne prêtent une oreille attentive qu'à la partie musique, qu'aux récits instructifs ou récréatifs, qu'à la diction poétique ou dramatisée, et encore, à condition que le programme soit présenté avec goût, talent et perfection.

La "Voix du Canada français", Vandry-Proteau-Montgrain, est remarquablement scrupuleuse sur ce chapitre.

Les émissions sportives intéressent un certain nombre d'auditeurs, et les conférences préparées avec soin, débitées en bon français ou en bon anglais par des causeurs au timbre agréable, à l'élocution soignée, laissent quelque chose d'utile et de profitable au cœur et à l'esprit.

Les émissions de l'Heure Catholique par C. H. R. C., les programmes du "Vieux Raconteur", des "Légendes du Saint-Laurent", des "Soirées Canadiennes", instruisent et captivent ceux qui veillent encore en famille, au coin du feu.

Quelques orateurs politiques sont généralement écoutés en temps de luttes électorales ; tous les radiophiles ne font pas une apoplexie à entendre l'exposé d'opinions adverses ! Ainsi des nouvelles mondiales, quand elles n'ont pas été lues par tout le monde dans le journal du matin. Et ainsi des cotations de la Bourse.

Mais il y a des choses qui deviennent insupportables dans la radiodiffusion courante. Les fabricants d'appareils auront beau s'ingénier, les commerçants rivaliser, la réclame la plus tapageuse laissera froide une clientèle ahurie par l'extravagance, l'indiscrétion, l'absence de contrôle et de mesure dans certains programmes d'émission journalière.

La bride

Il faut une loi de la radiodiffusion qui protège le bon goût, les traditions et les convictions morales, la justice et la vérité.

Que cette loi prohibe l'annonce commerciale dans les programmes du dimanche ;

Qu'elle interdise à nos postes locaux ou provinciaux l'irradiation de discours perturbateurs, de scènes et de chants révolutionnaires ;

Que les programmes locaux ou provinciaux soient constitués de musique, de chants, de monologues ou de dialogues choisis et conformes à notre esprit, à notre culture et à nos aspirations nationales ;

Que nos microphones de postes canadiens soient fermés aux habileurs, cabalistes, faux prophètes et faux savants ;

Qu'on nous débarrasse une fois pour toutes de cette cacophonie américaine de jazz et de beuglements, qui exaspère les nerfs et qui s'évertue à démontrer la sottise, l'hystérie contagieuse et l'inversion du sens commun chez nos voisins.

Nous n'avons que faire, non plus, de ces pontifes qui, ("avec la collaboration" de telle revue américaine) prétendent indiquer aux parents canadiens des méthodes d'éducation de leurs enfants. Les pères et mères de familles ne s'y trompent pas : ils réalisent depuis longtemps que les particuliers, ou la compagnie en cause, n'ont aucune autorité en matière d'éducation, et qu'ils ne visent qu'à attirer des clients à leurs affaires. Il ne faut d'ailleurs rien conclure des quelques rares bonnes-femmes, qui étalent sans scrupule l'intimité de leur vie et de leur foyer, pour "exposer leurs cas".

Comme pour le vieux farceur montréalais qui tira l'horoscope à quelques douzaines de naïfs, par voix de radio, le printemps dernier, il serait temps de faire taire le crieur nasillard qui pousse jusqu'à dicter à nos bonnes et toutes simples mamans québécoises "la manière" d'éduquer leurs petits selon des méthodes américaines. Comme si des parents sensés pouvaient emprunter aux américains quelque chose de bon, de moral et de sage que notre croyance religieuse et notre éducation française-canadienne ne leur enseigneraient pas. De grâce, fichez-nous la paix, et, assez de ce "bluff" . . . !

Le 73ième . . .

Il resterait à faire quelques compliments au T. C. F. qui, ayant vu faire la chose avant lui, s'est dit l'autre soir : "Je veux la faire moi z'aussi . . ." Il l'a faite, mais mieux vaudrait qu'il ne la refit plus ! . . . Non, mon T. C. F. ; vous vous y connaissez, paraît-il, en pissenlits, en nécrophiles, etc. Bornez-vous à vos petites bêtes. Et n'avez pas votre pipette de cyanure dans le jardin des Belles Lettres. Si tant est que vous n'avez pas le temps de lire les écrivains de votre pays ; s'il est vrai que vous n'avez point le don de les approfondir, ou simplement de les comprendre, alors, retournez à vos bibites et tâchez de vous y amuser . . .

La radio ne doit pas être un instrument par lequel on peut vomir sur les gloires de sa race. D'ailleurs, l'histoire a déjà jugé Octave Crémazie, Fréchette, Chauveau, LeMay, Chapman, Gill et Lozeau. Et puis, va-t-il falloir, maintenant, qu'à nos 36 critiques édités, à nos 24 critiques journalières, à nos 12 critiques confrenciers, s'ajoute un 73ième critique par radio, et que ce dernier ce soit . . . vous ?

Non, mon T. C. F., Dieu et votre Sainte Règle ne vous en demandent pas tant . . .

L'ÉCOUTEUR.

L'Écho Musical et Artistique

Par J.-Horace Philippon, Avocat

I. — LES CANADIENS DE NAISSANCE :

Les Canadiens de Naissance, section de Québec, avaient une importante réunion à l'hôtel St-Roch, au début de novembre.

Plusieurs questions furent alors étudiées avec soin, notamment les moyens de recrutement et les préparatifs d'une initiation prochaine pour les membres élus depuis les derniers six mois. Cette initiation aura probablement lieu vers le milieu de décembre.

Après la lecture des rapports du secrétaire et du trésorier, M. le président Jean-Charles Harvey, invita l'assemblée délibérante à faire l'élection de ses officiers pour 1932-33. Le nouveau bureau de direction se compose maintenant comme suit :

Président :	M. J.-A. Lesage ;
1er vice-président :	M. Onésime Gagnon, C. R. M. P.,
2ème vice-président :	M. William Turpin,
Secrétaire :	M. J. Horace Philippon, Avocat,
Trésorier :	M. Robert Prémont,
Cérémoniaire :	M. le Com. J.-E. Corriveau,
Garde-Intérieur :	M. Eugène Gingras,
Garde-Extérieur :	M. Richard Turgeon,
Archéviste :	M. Adrien Falardeau, C. R.,
Conseiller Légal :	M. Langis Galipeault, Avocat.

De chaleureuses félicitations furent votées à l'adresse du distingué président sortant de charge, M. Harvey, ainsi qu'aux officiers élus pour l'année sociale nouvelle.

Le nouveau président M. J.-A. Lesage promit son entier dévouement aux Canadiens de Naissance, et se déclara fortement désireux d'assurer le succès du cercle de Québec. Il convoquera sous peu les membres en assemblée générale pour leur expliquer les grandes lignes de son programme.

Dès maintenant, il exprime le voeu que les cinq Résolutions soumises cet été au grand Congrès National tenu à Québec, soient rendues publiques, et que des mesures efficaces soient prises sans délai pour attirer l'attention des autorités fédérales sur les demandes qu'elles formulent.

Nous résumons ici ces Résolutions, d'abord pour l'intérêt qu'elles comportent pour tout canadien, et aussi, pour donner une idée des buts que poursuivent les Canadiens de Naissance dans leurs travaux et délibérations.

- a) *RESOLUTION CORRIVEAU* : (Proposeur : Com. J.-E. Corriveau) ; — "...obtenir de Sa Majesté le Roi, que le nom du Canada soit ajouté dans la désignation officielle des titres du Souverain comme suit: "Georges V, Roi de la Grande-Bretagne, de l'Irlande, du Canada et des autres Dominions Britanniques au-delà des Mers, défenseur de la foi, Empereur des Indes, etc"..."
- b) *RESOLUTION LAVERGNE* : (Proposeur : Armand Lavergne, C. R. M. P.) "...Obtenir des monnaies bilingues, attendu que le bilinguisme doit être reconnu dans tous les actes publics du Gouvernement fédéral," etc...
- c) *RESOLUTION PHILIPPON* : (Proposeur : J.-Horace Philippon, Avc.) "...Obtenir que l'Hymne "O Canada", qui s'inspire absolument des grands sentiments de la race canadienne, et se chante aussi bien en anglais qu'en français, soit adopté officiellement par le Gouvernement du Canada comme Hymne national de ce pays", etc...
- d) *RESOLUTION CORRIVEAU* : (Proposeur : Com. Corriveau) : "...Obtenir l'abolition des appels au Conseil Privé, attendu qu'il est grand temps de faire disparaître ce vestige de colonialisme"..."
- e) *RESOLUTION PHILIPPON* : (Proposeur : J.-Horace Philippon,) "...pour obtenir un drapeau officiel conforme à notre grande histoire et à nos aspirations nationales"..." etc.

Il n'est peut-être pas sans intérêt de rappeler que toutes ces Résolutions furent soumises en août dernier aux Congressistes venus de toutes les parties du Canada. Elles furent adoptées après étude et discussions. Discussions au cours desquelles s'illustrèrent MM. Oscar Boulanger, C. R. M. P., président général de l'Ordre, Jean-Charles Harvey, président local. Col. Oscar Gilbert, ancien président du cercle de Québec, Mre Armand Lavergne, C. R. M. P., commandeur J.-E. Corriveau, M. Robert Prémont, et nombre d'autres.

Ces notes, forcément écourtées, indiquent un peu les buts poursuivis par les Canadiens de Naissance, et invitent peut-être les patriotes... actifs (?) ... à s'inscrire comme membres pour l'année qui commence.

II. — FROLICS DU KIWANIS :

Sous la présidence de M. J.-Gordon Ross, gérant-général des Frolics du club Kiwanis, les participants à cette intéressante revue annuelle se sont réunis dernièrement au Château.

Les rôles furent alors distribués par MM. O'Neil et Ross. Il appert que les représentations auront lieu cette année, vers le début de décembre, au Palais Montcalm.

III. — LES CLOCHES DE CORNEVILLE :

Quand le prochain Terroir paraîtra, le public de Québec aura pu entendre cette opérette de Planquette, que le Conservatoire de Musique de Québec annonce pour le milieu de novembre au Palais Montcalm.

Le Conservatoire fait du bon travail. Il l'a prouvé depuis quelques années. Les représentations théâtrales qu'il a déjà offertes au public furent réussies. Il a prouvé à l'évidence que nos artistes locaux peuvent faire aussi bien, souvent mieux, que certaines troupes étrangères.

Nous félicitons le Conservatoire de ses initiatives. Il mérite l'encouragement du public, puisqu'il a d'abord pour but de développer ou de mettre en évidence les talents de chez nous. Et puisque Québec bénéficie maintenant d'une magnifique salle municipale de représentations, salle payée par les contribuables de la cité, il conviendrait de ne pas oublier nos artistes. Nous n'avons aucune raison, sauf par exception, d'aller chercher ailleurs ce que nous avons ici.

Encourageons d'abord les nôtres...

IV. — L'AMÉRIQUE FRANÇAISE :

"Confédération de tous les groupements de langue française, elle veut unir sans unifier" disait son fondateur, M. Georges Boulanger, lors du premier congrès tenu à Québec, il y a quelques jours.

Il s'agit donc de réunir en une "confédération" toutes les sociétés, cercles, ou groupements, pour développer une plus grande force nationale de langue française.

Par de là les frontières, dans la Nouvelle-Angleterre surtout, existe une population d'élite qui, sans doute, veut être fidèle à sa patrie voisine, mais qui tient surtout, et avec une fermeté tenace, à conserver son esprit bien français. Au Canada, les populations parlant le français sont, — en dehors de Québec, — dispersées et divisées par une foule de centres politiques de langue anglaise.

Or, ici comme aux États-Unis, toutes ces populations ne demandent qu'à s'unir, à établir entre elles des liens d'amitiés plus fermes, pour étudier ensuite les voies et moyens d'assurer la survivance de l'esprit français en Amérique, et en même temps, par voie de conséquences, la survivance de la langue française.

L'Amérique Française est donc un organisme qui répond à une nécessité depuis longtemps constatée.

Cet organisme devrait vivre...

Cet organisme devrait progresser rapidement.

Réussira-t-il ?

Nous le souhaitons ardemment.

Horace PHILIPPON.

Québec, 10 novembre 1932.

Cette Volte-face de l'Académie de Musique

Un article, paru dans le "Terroir" d'octobre disait, en substance, que l'on avait eu raison de blâmer le revirement subit de l'Académie de Musique, et l'on accusait le jury du prix d'Europe d'injustice ou de sottise.

L'auteur de ces lignes sévères confondait tout simplement les attributions diverses des parties incriminées : ne convient-il pas, en effet, de faire un partage sensé des devoirs et des pouvoirs de chacun ; de distinguer l'Académie du jury, et aussi, de séparer les responsabilités de ce jury des responsabilités personnelles des individus qui le composent ?

L'Académie de Musique, on le sait, confie, chaque année, à un comité le soin de désigner le concurrent le plus qualifié pour un séjour de trois ans en Europe aux frais du Gouvernement provincial, mais elle n'est pas tenue de sanctionner tous les verdicts rendus par ce comité : loin de là, il est de son devoir de vérifier la légalité de ces verdicts et de les annuler dans les cas d'exactions.

Le jury, d'autre part, s'il apprend qu'un de ses membres, dans la correction de sa part de copies écrites, a agi à l'encontre des lois de l'équité la plus élémentaire, n'a pas à assumer cette infamie en s'obstinant dans son

premier jugement ; en stricte justice, il devra casser sa première décision, dut-il, par là, s'exposer aux sarcasmes d'un public ignorant ou partisan.

Quant au correcteur sans conscience, auteur de cet imbroglio, c'est à lui de porter tout le poids du mépris des honnêtes gens, et c'est contre lui qu'il faut diriger ses foudres... et action en dommages.

Concluons donc : L'Académie de Musique n'est pas à blâmer, en ce qui concerne les incidents survenus en juillet : au contraire, il faut la féliciter de son attitude courageuse et loyale ; le jury, semblablement, ne s'est montré en l'occurrence ni injuste, ni incompetent : il s'est bel et bien affirmé soucieux de rendre à chacun son dû.

Pour dissiper tout malentendu, disons, pour terminer, que ceci n'atteint en rien l'honorabilité de M. Payment. Nous sommes convaincus qu'il aurait désavoué les menées occultes qui ont si piteusement abouti, s'il les eut connues, et que les manœuvres souverainement regrettables de ses partisans ont été conçues et réalisées à son insu.

EUTERPE.

Bois-Francis et Artistes

Texte d'une causerie donnée par M. Camille Duguay, journaliste, directeur-propriétaire de "La Voix des Bois-Francis", de Victoriaville, au poste C. K. A. C. de "La Presse", Montréal, samedi, le 6 août, 1932.

Mesdames, Messieurs,

C'est la deuxième fois, dans l'espace de cinq semaines, que le poste C K A C de "La Presse" veut bien donner l'hospitalité aux musiciens de Victoriaville.

Notons, avec plaisir, au passage, que les autorités du poste C K A C doivent être félicitées et remerciées pour la part généreuse d'encouragement qu'elles accordent à nos artistes et amateurs canadiens. Et c'est un plaisir pour moi de leur apporter ici, ce soir, mon modeste témoignage d'appréciation et de ma gratitude.

On m'a chargé, ce soir, d'un message amical pour tous les auditeurs, message venant de la prospère et coquette ville de Victoriaville, reine des Bois-Francis.

Cette tâche délicate et agréable, une fois remplie, laissez-moi vous dire un bref mot des Bois-Francis, au point de vue topographique et artistique.

Les Bois-Francis font partie de cet immense township des Cantons de l'Est qu'un journaliste, Florian Fortin, a si pittoresquement appelé, "Le Jardin de la Province". L'expression est, pour le moins, évocatrice de beautés.

Les Bois-Francis, pour leur part y correspondent assez fidèlement. Les petites villes et les villages, que nous y trouvons, palpitent de vie et d'aise au sein d'une nature luxuriante, riche d'une végétation florissante. Les maisons sont propres, quelques-unes même d'une grande richesse, souriant gracieusement dans leur cadre de verdure.

Les campagnes sont cultivées avec soin, d'après les données nouvelles, et certaines fermes prennent même place parmi les plus belles de la Province.

Les vergers sont abondants et les jardins d'une beauté réelle et captivante. Toutes ces petites merveilles de la nature sont enchâssées, comme des bijoux précieux, dans les montagnes boisées de magnifiques érables. Sur le front altier de ces monts, nous trouvons des lacs superbes, oubliés là par le Créateur comme de grands yeux rêveurs toujours ouverts, pour refléter fidèlement l'infinie beauté du ciel. Puis, des rivières, longs rubans d'argent, courent à travers prés, modulant un chant berceur à la rive ravie. Voilà les Bois-Francis.

Une nature aussi inspiratrice devait nécessairement créer ses poètes, ses musiciens, ses sculpteurs, ses peintres, ses littérateurs, ses historiens, ses journalistes et ses politiques.

J'en nommerai quelques-uns au fil de la pensée. Dans le domaine de la poésie, je salue avec respect et admiration Adolphe Poisson, qui nous a donné, entre autres oeuvres poétiques remarquables, "Sous les Pins".

Dans le royaume de la musique, son frère, Roméo Poisson, un compositeur, un organiste, un exécutant de grand talent, dont deux des fils nous font honneur en Europe, l'un comme chanteur, l'autre, comme violoniste.

Qui ne connaît le ciseau merveilleux du sculpteur Alfred Laliberté et de son illustre aîné, Louis-Philippe Hébert, deux enfants de Ste-Sophie d'Halifax?

Qui ne s'est arrêté, charmé, devant les toiles si vivantes de Suzor Côté, le peintre d'Arthbaska?

Qui n'a passé quelques heures délicieuses sur les pages de l'abbé Beaudet, Henri d'Arles, de Victoriaville?

Nombreux aussi ceux qui ont suivi avec intérêt l'abbé Chs-Ed. Mailhot à travers ses quatre volumes très documentés de l'Histoire des Bois-Francis.

Je m'en voudrais de passer sous silence le nom de quelques bons écrivains qui se sont succédé à la tribune de rédaction de "l'Union des Cantons de l'Est", depuis 66 ans : les Pacaud, les Lavergne, les Cannon, les Doucet, les Perrault, dont l'Hon. J. E. Perrault, ministre de la Voirie et des Mines, l'une des figures les plus sympathiques de nos parlementaires.

Et enfin, dans le monde politique, Laurier, trop tôt disparu, mais dont l'âme noble et fière, sous la forme du plus cher souvenir, plane encore sur notre région et sur le pays tout entier.

Je ne saurais terminer sans saluer amicalement un écrivain, un poète militant de l'heure présente, un auteur apprécié, un enfant de Victoriaville, Alphonse Désilets, et son frère, le notaire Joseph Désilets, auteur de plusieurs pièces de théâtre.

Le programme que nous allons entendre dans un instant vous fera renouer connaissance avec l'auteur du "Chansonnier Canadien", M. U. S. Allaire, de Victoriaville, qui vient d'offrir à ses compatriotes un recueil de 200 chansons du terroir. Quelques-unes seront exécutées ce soir, mais nous vous conseillons fortement de vous procurer le recueil tout entier, en vous adressant à l'auteur, M. U. S. Allaire, Victoriaville. Recueillir, classer et écrire 200 refrains d'autrefois, représente un travail considérable. M. Allaire mérite l'encouragement des siens, et je n'ai aucun doute que vous le lui accorderez avec plaisir.

A remarquer au programme, ce soir, "Hymne à la Croix", musique de Lucien Daveluy, paroles de Madame Camille Duguay. Ce chant patriotique religieux a été composé à l'occasion du centenaire des Bois-Francis; il est présentement édité, musique et accompagnement, et on peut se le procurer au prix de 25 sous, en s'adressant à "La Voix des Bois-Francis".

Et maintenant, je confie aux ondes mystérieuses un dernier mot. Qu'il arrive à chaque foyer comme un bruissement d'ailes. A tous, et particulièrement aux lecteurs de mon journal, "La Voix des Bois-Francis", Bonsoir !

Au Jardin des Lettres

“*ET D'UN LIVRE A L'AUTRE*”, appréciations et pages de critique, par Maurice Hébert; A. C. F. Montréal, 1932.

L'infatigable écrivain qu'est notre ami M. Maurice Hébert vient de publier un second volume de critique et d'appréciations littéraires qui ajoute quelque chose à notre patrimoine intellectuel et à la gloire de l'auteur canadien-français.

Si M. Hervé Griffon (1) n'est pas toujours tendre pour M. Hébert, il n'éprouve pas le moindre besoin de se montrer indulgent pour le critique du “Canada Français”. Au contraire, il lui reconnaît une courtoisie et une bienveillance caractéristique avec une profondeur de jugement et une ampleur d'examen qui donnent à son appréciation une portée vraiment constructive.

Quelques tombeurs, dyspeptiques et coriaces, avaient tenté naguère de nier à notre génie ethnique toute puissance de création. Ils n'ont rendu aucun service à qui que ce soit et n'ont satisfait tout au plus que leur sottise prétention et quelque amère rancune.

M. Hébert procède d'une inspiration toute autre. Il sait que si le prestige d'un peuple peut s'estimer à sa richesse économique, son influence morale et sa valeur réelle ne se mesurent qu'au niveau de ses intelligences. Et les oeuvres intellectuelles, artistiques, scientifiques, donnent la mesure de ces intelligences créatrices.

Aussi bien faut-il que des autorités en critique littéraire puissent et veuillent éclairer et encourager les travailleurs de la pensée. De longues et patientes études préparatoires, un examen immédiat et consciencieux des ouvrages qui lui sont soumis, une discipline impartiale et la soumission de ses propres critiques au jugement de maîtres désintéressés, tout ce travail de patience et de pondération confrère à M. Hébert cette autorité qu'il n'exerce cependant qu'avec prudence et modestie.

Le présent ouvrage s'offre en cinq chapitres : I. Critique d'art, satire, morale et psychologie; II. A la claire fontaine; III. Quelques prix David; IV. Une étude sur les livres de Lorne Pierce consacrés à nos Lettres; V. Les trois derniers romans de notre bibliothèque canadienne-française.

“Et d'un livre à l'autre”, à cause des agréments du style, de la phrase élégante et soignée, de la philosophie solide, est un ouvrage qu'on savoure à l'égal d'un beau récit, mieux qu'un roman psychologique et tout autant, parfois, qu'un beau recueil de poésies. Ces belles pages de Maurice Hébert ont déjà contribué au plein épanouissement de talents littéraires, puis, elles font la preuve de nos capacités intellectuelles nombreuses et variées. M. Hébert devrait être réconforté de la seule pensée qu'il fait oeuvre utile à sa race.

Alphonse Desilets.

“*PIE XI AU CHEVET DE L'UNIVERS EN DETRESSE*”, étude de l'Encyclique “*Quadragesimo Anno*”, par le Dr L. P. Roy, rédacteur à l’“*Action Catholique*”.

M. le Docteur Roy qui est président du Comité Régional québécois de l'A. C. J. C., a voulu s'imposer, au profit de la jeunesse catholique militante, une tâche difficile mais si opportune et si fructueuse. L'interprétation d'une encyclique par un laïc est toujours une entreprise hardie et parfois périlleuse. Le Dr Roy a soumis son étude à la censure ecclésiastique et il a mérité les plus réconfortants éloges de l'Archevêque lui-même, S. E. Mgr Villeneuve.

Médecin consciencieux, M. Roy était préparé à comprendre les maux de la société contemporaine dont l'encyclique de Pie XI fait d'abord le diagnostic pour, ensuite, nous prescrire les traitements spécifiques et efficaces. L'étude présentée par le tract de M. Roy couvre donc les quatre parties de ce grand document historique : la maladie des temps présents, le médecin, les maux et les remèdes, les auxiliaires de l'Eglise.

Tous ceux qui s'intéressent de loin comme de près à la question sociale doivent connaître les directives proposées par Rome en l'occurrence. On comprendra mieux l'encyclique “*Quadragesimo Anno*” en lisant l'opuscule du Dr L.-P. Roy, rédacteur à l’“*Action Catholique*”. On peut se le procurer au Secrétariat des Oeuvres, 105 Rue Ste-Anne, Québec. A. D.

“*STATISTIQUES ROUGES*”, par M. Eugène Leclerc, Québec 1932.

Ceux qui ne connaîtraient pas le sympathique auteur de ce récent ouvrage auraient peut-être, à l'énoncé du seul titre, l'impression qu'il va s'agir des horreurs soviétiques ou du plan quinquennal russe. Rassurez-vous; il ne s'agit point d'autre pays que du Canada ni d'autres statistiques que celles fournies par les innombrables feux qui ne cessent de nous ruiner.

En examinant la table des matières on se rend compte de l'intérêt que peut offrir cet ouvrage d'un genre tout neuf pour nous. Et si les chiffres y fourmillent nécessairement, ils n'atténuent en rien les attraits du récit ni l'intérêt historique qui s'en dégage. Et le livre porte en lui-même ses leçons : leçons de prudence, de prévoyance, de patriotisme, de sens social, d'esprit civique et de solidarité qui s'impose pour enrayer un terrible fléau, celui des incendies ruineux et souvent homicides.

Un grand sens pratique, et le souci de responsabilités qu'on oublie trop aisément, donnent à cet ouvrage une importance toujours actuelle et plus pressante de jour en jour. Ce livre n'est pas réservé au Département municipal du Feu; il s'adresse à la conscience des contribuables et à celle de nos conseillers civiques.

M. Eugène Leclerc, prévôt des incendies, à Québec prouve, en publiant cet ouvrage, qu'il remplit son importante fonction avec toute la compétence et l'autorité d'un homme d'expérience et d'un citoyen vraiment dévoué au bien général de la cité.

A. D.

(1) Voir “*L'Action Catholique*” du 22 septembre 1932.

"DOLORES", roman, par Harry Bernard.

Ce livre est à peine paru que tout le monde le proclame, l'ouvrage le plus réussi de M. Harry Bernard, lauréat du grand prix David 1932, avec "Juana, mon aimée". Cette fois encore, le romancier s'aventure, et avec un bonheur grandissant, dans le roman psychologique. Il est en cela dans la plus pure tradition française, et la plus moderne. Nul ne saurait l'en blâmer, après le succès obtenu par "Juana, mon aimée", livre qui a rallié les suffrages de tous les esprits. Les personnages de "Dolorès" sont, si l'on peut dire, plus fouillés encore, plus naturels, plus humains.

Un jeune avocat montréalais, Jacques Forest, se voit confier une mission dans les Laurentides. Il s'agit d'éclaircir une affaire de meurtre. Jacques est plein d'ambition et n'attend que l'occasion de se mettre en vedette. Est-ce enfin le jour qu'il attend? Il est fiancé à une jeune fille de Montréal, et sur le point de se marier. Il se rend dans le nord et, en cours de route, est forcé par un accident de demander l'hospitalité pour la nuit dans un chalet isolé. Or, il arrive qu'une jeune fille vit seule avec des domestiques, dans ce chalet. Elle a nom Dolorès. Jacques accepte momentanément son hospitalité, puis, fatigué par la beauté, la grâce de l'inconnue, retarde de jour en jour son départ et finalement s'éprend, presque à son insu, de son hôtesse. C'est là qu'entre en jeu la subtilité psychologique de l'auteur. Jacques succombera-t-il au charme de Dolorès, abandonnant sa fiancée, ou retournera-t-il à celle-ci?

M. Bernard a traité avec beaucoup de tact cette intrigue, ingénieuse et passionnante à la fois, qu'il a située dans le cadre sauvage des forêts du nord québécois. Bien plus, ce romancier, qui connaît parfaitement les flore et faune de son pays, a su donner à son ouvrage un intérêt scientifique qu'on chercherait en vain dans les ouvrages de ce genre. En sa compagnie, le lecteur prendra grand plaisir à connaître la forêt, et ses habitants, les lacs du nord et leurs paysages de féerie, la montagne et le charme qu'elle exerce.

"Dolorès", roman de 225 pages, vient de paraître aux

Editions Albert Lévesque, 1734 rue Saint-Denis, Montréal. Il est en vente, au prix de \$1.00 l'unité, chez l'éditeur et dans toutes les librairies bien assorties.

"AUX MARCHES DE L'EUROPE", par Jean Bruchési.

L'ouvrage que M. Jean Bruchési, professeur à l'Université de Montréal, vient de publier aux Editions Albert Lévesque dans la série "Documents politiques", sous le titre de "Aux Marches de l'Europe", transportera le lecteur canadien en Europe centrale et orientale. L'auteur, en même temps qu'il brosse un tableau des pays traversés, étudie les problèmes respectifs d'ordre politique, économique et social qui retiennent l'attention sur ces pays de l'Europe centrale : Pologne, Roumanie, Bulgarie, Yougoslavie, Hongrie et Autriche.

"J'ai voulu, souligne l'auteur, avec le recul de trois ans, présenter au lecteur canadien des peuples qui ont été ou sont encore des défenseurs de la civilisation chrétienne de l'Occident, en un temps où cette civilisation est plus que jamais menacée. Je l'ai donc entraîné sur des routes qui ne lui sont pas familières, mais le long desquelles il aura pu noter, au passage, des traits communs avec son histoire, les problèmes qui l'obsèdent, les maux dont il souffre."

Les Canadiens-français ne pourront, en effet, que tirer profit du récit des luttes entreprises par ces peuples pour conserver leur langue, leurs croyances et leurs traditions. Leurs problèmes nationaux sont, sur plusieurs points, identiques aux nôtres et leurs moyens de combat sont les mêmes. Inutile donc d'insister sur l'intérêt immédiat qu'offre l'ouvrage de M. Bruchési. Les connaissances de l'auteur en histoire générale et en science politique, son style précis et coloré, les descriptions de lieux féériques, les portraits de souverains et d'hommes d'Etat célèbres, font de "Aux Marches de l'Europe" un livre d'une valeur documentaire incontestable.

L'ouvrage contient une préface de M. Edouard Montpetit, une carte de La Palme et vingt photographies. Il est en vente, au prix de \$1.00 l'exemplaire, à la Librairie d'Action Canadienne française Ltée, 1735 rue Saint Denis, Montréal et dans toutes les librairies assorties.

ARBRES DE MON PAYS

PETIT POEME EN PROSE

Arbres de mon pays, je vous salue; je vous aime, arbres de mon pays.

Comme vous êtes grands, comme vous êtes beaux, arbres de mon pays!

Combien de fois, pendant la tempête, lorsque l'éclair sillonne la nue, vous m'apparaissez, des pieds à la tête, tout dépouillés; votre feuillage arraché découvre vos flancs et vos branches semblent des artères. Je vois votre coeur frappé par la foudre qui vous rougit comme du sang...

Et, par les jours ensoleillés, vous protégez les rondes enfantines et les vieillards qui viennent se reposer à l'ombre de vos verts feuillages...

Que de secrets d'amoureux ont été échangés sous votre protection et que vous n'avez jamais trahis...

Saules qui trempez vos longs cheveux dans la rivière, témoins muets de timides aveux; amis discrets de toute ma jeunesse, de toute ma vie; arbres de mon pays, je vous aime.

Lorsque viendra la fin... je veux vous sentir près de moi, à cette heure suprême, arbres de mon pays!...

Et que mon corps repose sous votre ombre protectrice; à vos pieds ma poussière dormira mieux et mon esprit reviendra parfois sous la ramure d'un érable, emblème de mon pays;

Alors vos racines toucheront mon coeur qui vous a compris et aimés, arbres de mon pays...

SAIKA.

Château-Richer, octobre 1932.

CINÉMA

Par G.-E. MARQUIS.

Nous avons déjà signalé, dans le "Terroir", avec quel plaisir nous voyons les pellicules françaises se répandre de plus en plus dans les cinémas de la province de Québec.

Nous sommes heureux de constater que, de plus en plus, ces pellicules se propagent et avec quel enthousiasme elles sont accueillies par notre population française. Jusqu'à présent, le choix qui en a été fait par le Bureau de Censure a reçu l'approbation du public, et même du public le plus grincheux.

Espérons qu'avant longtemps tous les théâtres exhiberont de ces pellicules françaises, sans que nous demandions l'exclusion des bonnes pellicules du cinéma anglais et du cinéma américain. Notre population a tout à y gagner, car elle apprendra quelque chose de la vie française et elle s'habitue petit à petit à mieux saisir et à mieux comprendre toutes les beautés du verbe français. A la longue, notre langage ne pourra qu'y gagner, ainsi que nos coutumes et nos relations sociales surtout.

Mais il y a un autre point. Pendant que les propriétaires de cinémas sont tenus de se soumettre strictement à toutes les lois regardant leurs salles, au point de vue du confort, de la sécurité et de la moralité; pendant que ces mêmes propriétaires de cinémas ne peuvent dérouler une seule pellicule devant l'auditoire, sans qu'elle ait été approuvée par un bureau de censure officiel; pendant que les mêmes sont tenus de faire des dépenses considérables pour aménager leurs salles et, en même temps, payer des sommes énormes en taxes de toute nature au Gouvernement et aux villes où se trouvent ces cinémas; pendant ce temps-là, il arrive que des institutions d'enseignement ou autres donnent des représentations dans des salles d'occasion, dont la grande majorité n'offrent pas la sécurité des vrais cinémas et, de plus, ne sont pas tenues de se conformer à la loi de censure pour les pellicules. Il y aurait au delà de 200 de ces salles à Montréal seulement. C'est là une concurrence qui n'a pas sa raison d'être, à moins que les salles d'occasion, scolaires, collégiales ou paroissiales, soient sur le même pied que les cinémas payant licence et taxes et obligés de se conformer à la loi de protection envers les spectateurs.

Dans ces salles de fortune, il n'y a pas que les enfants qui y soient admis, mais aussi nombre d'adultes, et il arrive parfois que des pellicules ayant été refusées à la censure officielle trouvent preneur chez les organisateurs de ces salles privées.

D'après une loi provinciale passée il y a quelques années, nul enfant au-dessous de 16 ans ne peut fréquenter une salle de cinéma, seul ou accompagné de parents ou de gardiens. Il semble bien qu'après l'holocauste du Laurier Palace l'on a réagi de façon exagérée. Faudrait-il empêcher les enfants de fréquenter les écoles, les couvents et les collèges parce qu'il est déjà arrivé que des holocaustes ont eu lieu dans ces maisons d'éducation? Faudrait-il fermer les hospices et autres refuges du genre parce qu'il est aussi arrivé que des holocaustes y ont

eu lieu? Je ne donne pas de nom ni d'endroit, mais je pourrais en fournir une liste.

Alors que les cinémas se sont conformés en tout point à la loi pour protéger enfants et adultes contre les paniques et les holocaustes, il semble que l'on pourrait laisser les adolescents, disons de 12 à 16 ans, fréquenter les cinémas à certaines heures du jour, par exemple les jours de congé scolaire, pourvu que les pellicules que l'on exhibe sur l'écran devant eux soient appropriées à leur âge, à leur développement et portent, à cette fin, le sceau du Bureau de censure de la province.

Quels sont les parents qui savent, les jours de congé, où sont leurs garçonnets et fillettes de 14 à 16 ans et qui sont absolument rassurés sur les endroits où ils se trouvent et les compagnons ou compagnes qu'ils fréquentent? Ne vaudrait-il pas mieux, dans certains cas, les laisser patronner un cinéma bien organisé et où des gardiens et des gardiennes verraient au bon ordre, à la discipline, à la bienséance, de même qu'à la morale?

Le cinéma a été créé et mis au monde pour demeurer et il faut non seulement pour les enfants, mais encore pour les adolescents et les adultes, des endroits où ils puissent se grouper afin de s'amuser et s'instruire. Cette question de la fréquentation des cinémas par les adolescents ne reçoit pas l'approbation de tout le monde et, en particulier, de certains puritains dont le propre est surtout de s'occuper des affaires des autres avant de s'occuper des leurs. Espérons que le père de famille, qui a autant à cœur le bien-être spirituel, moral et physique de ses enfants que certains cénacles de vieux garçons et de vieilles filles, grands éleveurs de chiens, de chats et de perroquets, ne craindra pas de se faire entendre et d'exiger que son avis compte autant dans la balance que celui des hors la loi et des sans famille.

A chaque jour il arrive que des voyageurs, de la Province ou de l'étranger, viennent passer quelque temps à Québec ou autres villes, avec leurs enfants. C'est un voyage que l'on fait en famille, pour se reposer, s'instruire et voir du pays. Le soir, le père, la mère, les deux ou trois garçons ou fillettes, n'ayant ni parents ni amis, veulent bien aller se recréer dans une salle de cinéma. Vous voyez leur embêtement lorsque rendus au guichet on leur dit que les enfants ne peuvent être admis, même accompagnés du père et de la mère, à moins qu'ils n'aient 16 ans révolus.

Mais il y a mieux, ou "pire" encore, comme disent parfois nos compatriotes: voici une demoiselle qui a contracté mariage à l'âge de 12 ans, avec un monsieur de 14, comme le permet la loi, (1) et qui se présentent à un cinéma pour y passer la soirée. La guichetière, qui est là pour faire observer la loi, dira "Monsieur, Madame, je suis obligé de vous refuser l'entrée parce vous n'avez pas 16 ans"...

Il y a d'autres cas et il s'en présente à tous les jours. Voici une bonne mère de famille, dont deux ou trois enfants fréquentent la classe, mais qui a encore à la maison un bambin de deux à cinq ans qui ne fréquente pas la classe, et pour cause. Si elle veut aller au cinéma

(1) C.C. de P. Q., art. 115.

dans l'après-midi, pour se reposer un peu et se recréer, alors que le bambin dormirait sur son giron, elle ne peut y songer parce qu'on refusera de laisser passer son gosse. Comme il n'y a pas de servante ni personne pour avoir soin de cet enfant à la maison, elle est obligée de se priver du plaisir légitime d'aller se délasser pendant une couple d'heures, au cinéma.

Nous pourrions multiplier les cas du genre qui établissent de façon claire et nette que la loi de la fréquentation des cinémas, quant aux adultes, est draconienne et qu'elle devrait être amendée. De même encore, il faudrait mettre sur le même pied propriétaires de cinémas réguliers, licenciés et payant de fortes taxes, et les propriétaires de salles paroissiales, collégiales ou scolaires qui jouissent de privilèges spéciaux et qui font une concurrence injuste et hors la loi à ceux qui loyalement et

ouvertement exploitent des cinémas dans la province de Québec.

Il y a évidemment différents points de vue et nous espérons que de la discussion de cette question jaillera la lumière dont les rayons éclaireront suffisamment nos législateurs pour que la loi soit amendée de façon à rendre justice égale à toutes les catégories de citoyens de la Province qui exploitent des salles de cinéma.

C'est là un commerce aussi honorable que celui exercé au sujet de la vente en régie des boissons alcooliques, et c'est pourquoi, sans forfanterie comme sans fausse humilité, chacun doit exprimer son avis avec modération, mais aussi avec esprit d'équité...

Et les colonnes du "Terroir" sont ouvertes à quiconque ne pense pas comme nous sur cette question.

A l'Ecole des Beaux-Arts

Notre édition d'octobre reproduisait un entrefilet sur lequel notre ami M. Charlse Maillard, directeur général des Beaux-Arts, attire justement notre attention.

M. Maillard, qui fut chargé en novembre 1931 de réorganiser notre Ecole des Beaux-Arts, nous prie de rétablir les faits et nous le faisons avec plaisir.

Il faut comprendre que l'Ecole de Québec, ayant changé de direction plusieurs fois ces dernières années, ne pouvait pas offrir des progrès aussi marquants ni aussi normalement gradués que celle de Montréal, laquelle jouit de la même compétente direction depuis nombre d'années.

De novembre 1931 à mai 1932, M. Maillard, aidé de son assistant-directeur M. Savary, s'est employé à remettre en ordre les détails les plus urgents du programme de notre école. Les élèves ont été catégorisés dans les divisions où ils devaient être, par leur préparation antérieure et par leurs aptitudes. Ainsi certains élèves en peinture ont dû se remettre au dessin afin de parer à leur carence de notions fondamentales.

La formation des élèves architectes exige un cadre de professeurs plus nombreux que pour l'artiste.

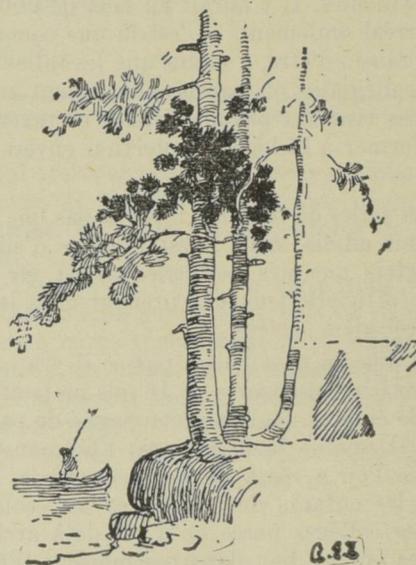
Désormais, et depuis un an, les élèves nouveaux ne sont admis qu'après examens préalables, et les autres n'ont pu monter de cours qu'à la suite de concours satisfaisants. De sorte que la sélection des élèves est suffisamment sévère pour garantir la poursuite d'études sérieuses et justifier le choix également soigné de professeurs compétents. Les cours de dessin, de modelage et d'art décoratif ont des professeurs parfaitement qualifiés et en nombre suffisant pour les élèves qui leur sont confiés.

En architecture, des succès identiques ont marqué les études et les concours de la dernière année scolaire. Les élèves de nos Ecoles de Beaux-Arts de Montréal et

de Québec ayant été appelés à concourir avec ceux de McGill, de Toronto, du Manitoba et de l'Alberta, les nôtres ont remporté les premiers prix et les premières mentions en 1932. Les succès de nos Ecoles de Beaux-Arts témoignent hautement de la valeur du professorat et des talents de nos futurs artistes.

Aussi bien M. Maillard nous fait-il remarquer que la plus parfaite harmonie règne entre élèves et professeurs, et nous savons que cette coopération d'esprit est la clef du succès en matière d'éducation. Nous prions MM. Maillard et Savary de croire à notre haute estime pour l'oeuvre magnifique qu'ils accomplissent chez nous, sous la clairvoyante sollicitude de l'honorable M. David et du gouvernement de cette province.

Alphonse DESILETS.



La Côte Nord

CHRONIQUE DE LA MER ET DES GREVES

Par Auguste GALIBOIS

De Itamamiou à la Pointe d'Harrington, c'est-à-dire sur une étendue de vingt-huit milles, on ne trouve que trois ou quatre familles, dont chacune est séparée de l'autre par des distances de quatre à neuf milles. Au Labrador, il ne paraît pas extraordinaire de faire trois lieues pour aller voir un voisin, quatre milles ce n'est qu'un pas, écrivait il y a trente-cinq ans l'abbé V.-A. Huard, supérieur du Séminaire de Chicoutimi et directeur du Naturaliste Canadien. La chose est exacte pour la fin du siècle dernier, et elle l'est peut-être davantage aujourd'hui, puisque les embarcations étant toutes ou presque toutes munies de moteurs à gazoline, on peut franchir en moins d'une heure les distances qui séparent la Pointe-à-Maurier de l'île Galibois, la plus grande des îles Sainte-Marie, de celle-ci à Washtameska, à Wataghestic, et de ce dernier endroit à Harrington, où un groupement plus considérable d'anglophones — néo-Terre-Neuviens — pour la plupart se livre à l'industrie mobile de la mer.

À trois milles au large de la Pointe-à-Maurier, où est établie le poste de télégraphie sans-fil Marconi, se trouve l'île-du-Navire, débaptisée depuis 1912 et nommée depuis "île Galibois", île assez insignifiante dans les récits des voyageurs, mais qui m'intéresse plus que toute autre, puisque j'y suis né en 1877, et que je l'ai quittée en 1885.

Revivant aujourd'hui les souvenirs de mon enfance, il m'est facile d'évoquer les premiers émois d'un petit être, en face de la froide lumière du nord, ou des assauts de l'océan, déferlant sur quelques rochers abrupts de la côte labradorienne.

Je n'avais guère plus de trois ans que déjà je courais les grèves de l'île-du-Navire, ivre d'être au monde et émerveillé de mes sensations.

Avant de faire le saut dans l'abîme éternel, je dirai peut-être un jour quelques-unes de ces sensations précoces que France a appelées "La Vie en Fleurs" et qu'il a si merveilleusement décrites pour son "Petit Pierre", dans un milieu tellement différent : "Mon plus ancien souvenir me représente un chapeau haut de forme, à longs poils, à larges bords, etc". — Mon plus ancien souvenir me représente à moi, en face de la maison paternelle, une place caillouteuse, sous un ciel pluvieux, au fond d'une baie frangée de trois petits îlots."

À cette époque, en 1880, notre famille se composait de mon père, de ma mère, de mes sept frères et de ma soeur aînée; en tout, onze personnes. Une soeur cadette devait nous être donnée quelques années plus tard, en 1883.

Mon père, né au Petit Mécatina d'une famille originaire de Montmagny, était venu s'établir sur l'île-du-Navire en 1872, après la naissance de son cinquième fils, et y avait, en faisant la pêche et la chasse, élevé ses nombreux enfants dont j'étais l'un des plus jeunes, précisément : le huitième.

Si je n'écrivais que pour me distraire, je dirais mes premières joies et mes premiers chagrins, mes premières

escapades et mes premières rêveries, mes courses à travers l'île, et même mes aventures sur l'ilôt d'en face que nous appelions l'île-de-Pêche.

Quand je note ceci, tout un monde de souvenirs s'éveille en moi, souvenirs qui n'ont rien d'extraordinaire, sans doute, mais qui n'en sont pas moins charmants et singuliers, cette vie de pêcheurs étant tellement différente de l'existence de nos villes, et même de nos campagnes agricoles.

Je veux aussi essayer de raconter la vie accidentée d'un "type" labradorien, plus intéressant à lui seul que la douzaine de lurons que Fréchette a campés et fait vivre pendant un demi-siècle dans notre littérature.

Je dois également reprendre, après l'abbé Ferland et l'abbé Huard, l'histoire de la Côte Nord sous un autre aspect, en me servant de mes souvenirs d'enfance et de jeunesse, en me servant aussi de notes prises lors de deux récents voyages à Natasquan et au Havre-Saint-Pierre, et en utilisant des informations communiquées par mes amis.

Ma naissance en ces lieux éloignés, mon enfance passée sur ces plages désertes; l'histoire de ma famille liée par toutes espèces de liens à ce coin de terre où mon père est inhumé; les nombreux et fréquents rapports que je n'ai cessé d'entretenir avec les gens du littoral; les innombrables anecdotes que je possède sur leurs us et coutumes; le changement survenu dans la manière de vivre d'un grand nombre d'entre eux, à cause des transformations récentes subies dans l'industrie des forêts et dans celle de la pêche; le contraste qu'on observe entre les communications et les relations d'aujourd'hui et celles d'autrefois, — tout cela, joint à mes réminiscences de notre histoire et aux impressions particulières du moment où j'écris, me rend agréable la tâche à laquelle je songe depuis quelques mois. La composition en sera d'ailleurs aussi cursive qu'elle peut l'être : la vie étant trop courte pour tenter de faire ici une oeuvre d'art; essayons au moins d'en faire une narration sincère, pittoresque, amusante et utile.

Une enfance imaginative.

Sur cette île quasi-déserte de la chaîne des Saintes-Marie, longue de deux milles et large d'un kilomètre, je grandissais comme un enfant sauvage, assez réfractaire à la discipline maternelle.

Rien ne pouvait me retenir à l'intérieur de la maison : j'étais toujours "dehors" pour jouir de quelques sensations nouvelles, en présence des spectacles toujours changeants de la nature primitive : le vol des goélands ou des canards; la visite d'un phoque ou d'un chevalier sur la plage; la soudaine arrivée par millions des "squids" tentaculaires (encornets ou petits calmars); les tempêtes et les grands vents d'est déracinant les rares arbrisseaux de l'île : la vie n'était alors pour moi qu'une perpétuelle rêverie.

Le soir à la maison, j'écoutais la conversation de mon père, de ma mère et de mes frères les plus âgés, et toute mon attention d'enfant inquiet et curieux, alors âgé

de cinq ou six ans, était portée aux narrations de naufrages, de pêches miraculeuses, de captures imprévues, d'histoires de revenants, d'avertissements télépathiques et autres manifestations occultes qui constituaient alors pour moi la limite des énigmes de l'univers. J'ai depuis lors vu considérablement s'étendre cette limite de l'inconnaissable et augmenter le nombre des choses inexplicables !

Les hivers étaient rudes sur l'Île-du-Navire.

Après la prière du soir, la famille se réunissait autour de la table, auprès du poêle à deux ponts, et pendant que ma mère et ma soeur aînée cousaient, mon frère Napoléon, alors âgé de dix-neuf ans, mais doué d'une force physique exceptionnelle, d'une adresse et d'une habileté consommée et d'un courage à toute épreuve, racontait ses dernières chasses aux élans et aux rennes, — chasses où il avait fait merveille. Même alors, à cet âge si précoce, les exploits cynégétiques d'un chef montagnais n'auraient pu égaler ses prouesses. Il en fournissait la preuve : le traîneau à chiens, le cométique, à la porte, contenait sept ou huit cadavres roidis de caribous des bois, comme dernier résultat d'une expédition de quinze jours derrière la chaîne de montagnes que traversent les rivières Mécatina et Saint-Augustin.

La capture des animaux à fourrures était aussi l'objet d'une ambition soutenue et d'une émulation très grande entre mon frère Napoléon et les autres membres de ma famille, alors assez âgés pour s'aventurer au loin, à la raquette. Quand on pouvait quitter l'île et chasser sur la terre ferme, on rivalisait de zèle pour opérer la prise du renard argenté, fière aubaine, du renard croisé ou du renard rouge, de la loutre ou du castor ; quelquefois on tuait un ours, on capturait souvent un loup cervier, rarement un carcajou, car le "diable-des-bois" ne se laisse pas si facilement prendre !

(A suivre)

Tél.: ATELIER 2-8715 Une visite est sollicitée
JOSEPH HEBERT
 ELECTRICIEN LICENCIÉ
 Ferblantier, Plombier, Electricien-Licencié
 Poseur d'Appareils à Eau Chaude
 45, RUE DU PONT, — QUEBEC.

Bureau 2-7595 Développement Impression
 Téls.: et Agrandissement
 Rés. 2-1011

W. B. EDWARDS

PHOTOGRAPHIE COMMERCIAL
 225, rue St-Jean et 9 rue Buade - QUEBEC
 Photographie panoramique. Illustration de catalogue

Fondée en 1910

Ecole Technique Québec

185, BOULEVARD LANGELIER
QUEBEC.

Prépare aux carrières industrielles
Outillage perfectionné

Ateliers modernes

Enseignement bilingue

CONDITIONS D'ADMISSION AUX
COURS REGULIERS DU
JOUR.

SONT ADMIS SANS EXAMENS :

(a) Au Cours Technique

Les candidats qui produisent un certificat de 8e année de la commission scolaire, de trois années de cours classique, diplôme commercial ou l'équivalent.

(b) Au cours de métiers

Les candidats qui produisent un certificat de 6e année de la commission scolaire ou l'équivalent.

Les autres doivent passer avec succès un examen sur les matières suivantes:

- 1°—Une dictée d'environ vingt lignes et ne comportant pas de difficultés.
- 2°—Une narration (composition sur un sujet simple).
- 3°—Arithmétique élémentaire (fraction ordinaires et décimales, proportions, pourcentage).
- 4°—Quelques questions sur l'histoire et la géographie du Canada.
- 5°—Notions de dessin géométrique.

A NOTER :

Tout candidat doit être âgé d'au moins 14 ans, à la date de l'examen d'entrée et avoir terminé la 6ième année du cours primaire. Il est tenu de présenter un certificat de vaccination.

Province de Québec

SERVICE DES MINES



La Province produit des minerais de cuivre, de plomb, de zinc, d'or et d'argent, une grande variété de minéraux, entre autres l'amiante, la chromite, l'ilménite, la molybdénite, le feldspath, la magnésite, le mica, des ocre, du grenat, du graphite, du phosphate, des pyrites, du quartz et de la stéatite, ainsi qu'une grande variété de pierres d'ornement et de construction.

Le Rapport annuel du Service des Mines pour l'année 1930, publié en quatre parties, contient les rapports suivants:

PARTIE A —

Opérations minières
et statistiques.

PARTIE B —

Région de la carte
Cadillac-Centre, comté d'Abitibi,
par L. V. Bell.

Région de la carte
Cléricky-Joannèse, comtés d'Abitibi
et de Témiscamingue,
par L. V. Bell.

La mine d'or Vénus,
canton de Barraute, comté d'Abitibi,
par L. V. Bell.

Région de la carte
Gaboury-Blondeau, comté de Témiscamingue,
par J. A. Retty.

Exploration géologique de la Côte Nord,
Escoumains à Forestville,
par Carl Faessler.

PARTIE C —

Gisements d'or et de cuivre des cantons
de Dubuisson et Bourlamaque,
comté d'Abitibi,
par J. E. Hawley.

Gisements de molybdénite
du canton de LaCorne, comté d'Abitibi,
par J. E. Hawley.

PARTIE D —

Gaz naturel dans la vallée
du Saint-Laurent, Québec,
par W. A. Parks.

Environs du lac Aylmer,
cantons de l'Est,
par F. Rê Burton.

Gisements d'amiante
dans le sud de Québec,
par Bertrand T. Denis.

Région de la carte de
Lesseps, péninsule de Gaspé,
par I. W. Jones.

Copie de la Loi des Mines et renseignements techniques concernant les mines et les ressources minérales de la Province peuvent être obtenus sur demande adressée au directeur du Service des Mines, Québec.

HONORABLE J.-E. PERRAULT,

Ministre des Mines



ESSENCES
SUPREME

PCUR OBTENIR UNE SAVEUR EXQUISE
 Employez les Essences "SUPREME"
 DANS LE :
 Sirop, Sucre à la crème, Crème Glacée,
 Gâteaux, Gelées, Blanc Manger.

Les Essences "SUPREME" Enr., Québec.
 Fabriquées par :



Avec l'essence d'érable "SUPREME"
 vous ferez un sirop de table délicieux,
 équivalent sinon meilleur au vrai sirop
 d'érable et à un prix très économique.